



Le Choletais

L'audace pour réussir

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL
DE L'AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS
SÉANCE DU LUNDI 17 DÉCEMBRE 2018**

XXXXX

Le dix sept décembre deux mille dix huit, à dix-huit heures trente, les représentants de l'Agglomération du Choletais, légalement convoqués le onze décembre deux mille dix huit, se sont réunis au siège de la Communauté d'Agglomération, rue Saint Bonaventure à Cholet.

Présent(es) :

Gilles BOURDOULEIX : Président.

John DAVIS, Jean-Paul BOISNEAU, Philippe ALGOET, Alain PICARD, Michel CHAMPION, Marc GENTAL, Marc GREMILLON, Jean-Paul OLIVARES, Florence DABIN, Guy SOURISSEAU, Roger MASSE, Florence JAUNEAULT (à partir de la délibération I-8) : Vice-Présidents.

Daniel BARBIER, Laurence BEAUFILS, Pascal BERTRAND, Michel BONNEAU, Jacques BOU, Jean-Paul BRIGEON, Pierre-Marie CAILLEAU, Guy DAILLEUX, Jackie GELINEAU, Annick JEANNETEAU, Jean LELONG, Marc MAUPPIN, Roland OUVRARD, Frédéric PAVAGEAU, Eric POUDRAY, Natacha POUPET-BOURDOULEIX, Alain REVEILLERE, Sylvie ROCHAIS, Xavier TESTARD, Laurence TEXEREAU, Cédric VAN VOOREN, Olivier VITRE : Conseillers délégués.

Guy BARRÉ, Jean-François BAZIN, Didier BODIN, Jean-Michel BOISSINOT (à partir de la délibération I-8), Yolaine BOSSARD, Patrice BRAULT, André CERQUEUS, Françoise CHARDONNEAU, Xavier COIFFARD (à partir de la délibération I-5), François DEBREUIL, Christine DECAËNS, Jacqueline DELAUNAY, Gwénaëlle DUCHESNE (à partir de la délibération II-4), Hubert DUPONT, Michel FERCHAUD, Daniel FRAPPREAU, Nathalie GODET (à partir de la délibération II-3), Josette GUITTON, Maya JARADE, Benoît MARTIN, Evelyne PINEAU, Joëlle POUDRE, Simone POUPARD, Bernard RABILLER, Florence RAIMBAULT, Sandrine RAOUX, Patricia RIGAUDEAU, Chantal RIPOCHE, Dominique SECHET, Joseph THOMAS, Médéric THOMAS, Jean-Marc VACHER, Françoise VALETTE-BERNIER : Conseillers.

Absent(es) excusé(es) :

Jean-Pierre CHAVASSIEUX (Ayant donné procuration à Françoise CHARDONNEAU), Isabelle LEROY (Ayant donné procuration à Michel CHAMPION), Alain BRETEAUDEAU (Ayant donné procuration à Josette GUITTON), Florence JAUNEAULT (Ayant donné procuration à Laurence TEXEREAU jusqu'à son arrivée) : Vice-Présidents.

Jean-Luc COMBE (Ayant donné procuration à Roland OUVRARD), Sylvain SENECAILLE (Ayant donné procuration à Françoise VALETTE-BERNIER) : Conseillers délégués.

Olivier BAGUENARD (Ayant donné procuration à Florence DABIN), Jean-Michel BOISSINOT (Ayant donné procuration à John DAVIS jusqu'à son arrivée), Catherine CANALS, Xavier COIFFARD, Gwénaëlle DUCHESNE (Ayant donné procuration à Evelyne PINEAU jusqu'à son arrivée), Nathalie GODET, Anne GRAVELEAU-HARDY, Magalie GREAU (Ayant donné procuration à Jean-Marc VACHER), Elisabeth HAQUET (Ayant donné procuration à Natacha POUPET-BOURDOULEIX), François PINEAU (Ayant donné procuration à Philippe ALGOET) : Conseillers.

En application des articles L. 5211-1 et L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, le Conseil de Communauté désigne Monsieur John DAVIS comme secrétaire de séance.

Le procès-verbal du Conseil de Communauté du 19 novembre 2018 est approuvé.

Le Conseil de Communauté prend connaissance des décisions n° 487 à n° 534 prises par Monsieur le Président en vertu de la délégation de pouvoirs qu'il lui a donnée.

I - ADMINISTRATION GÉNÉRALE - RESSOURCES HUMAINES

Enseignement Supérieur, Formation professionnelle et apprentissage, Orientation

I-1 – CARREFOUR DE L'ORIENTATION, DES MÉTIERS ET DE L'ENTREPRISE 2019 - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article 1 : de mettre à disposition, à titre gratuit, un espace pour l'Apprentibus de la Région des Pays de la Loire, au sein du Carrefour de l'Orientation, des Métiers et de l'Entreprise.

Article 2 : d'approuver les termes de la convention de partenariat à conclure avec la Région des Pays de la Loire, présente au Carrefour de l'Orientation, des Métiers et de l'Entreprise, les 17, 18 et 19 janvier 2019, au Parc des Expositions de la Meilleraie à Cholet et fixant les modalités de ce partenariat.

Ressources Humaines, Mobilité et Mutualisations

I-2 – MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE CHOLET AU PROFIT DE L'AGGLOMERATION DU CHOLETAIS

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article 1 : de prendre acte de la mise à disposition partielle de deux agents du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Cholet au profit de l'Agglomération du Choletais selon les modalités suivantes :

- le Chef de Service Petite Enfance à hauteur de 20 % d'un temps plein,
 - l'Assistante du Chef de Service Petite Enfance à hauteur de 50 % d'un temps plein,
- moyennant le remboursement des heures effectuées au CCAS de la Ville de Cholet.

Article 2 : d'approuver les conventions de mise à disposition afférentes conclues avec le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Cholet pour une période de trois ans.

I-3 – MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL DE L'AGGLOMERATION DU CHOLETAIS AU PROFIT DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ET DE LA VILLE DE CHOLET

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article 1 : de prendre acte de la mise à disposition partielle de deux agents de l'Agglomération du Choletais :

- le Directeur de la Direction de la Famille, de la Petite Enfance et de la Cohésion Sociale à hauteur de 30 % d'un temps plein auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Cholet et à hauteur de 20 % d'un temps plein auprès de la Ville de Cholet,

- l'Assistante du Directeur de la Direction de la Famille, de la Petite Enfance et de la Cohésion Sociale selon les mêmes modalités, à compter de sa titularisation,

moeyonnant le remboursement des heures effectuées.

Article 2 : d'approuver les conventions de mise à disposition afférentes conclues avec avec le CCAS et la Ville de Cholet jusqu'au 31 décembre 2021.

I-4 – DISPOSITIF DE REUSSITE EDUCATIVE - REMUNERATION DES INTERVENANTS

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article 1 : d'approuver la mise en place du Programme de Réussite Educative.

Article 2 : d'autoriser le recrutement d'intervenants, pour une durée de 12 mois et dans la limite de 3 500 heures aux conditions de rémunération suivantes :

- accompagnement médico-social : la rémunération de l'intervenant (traducteur, psychologue, enseignant...) est fixée à 50/10 000^{ème} du traitement annuel brut afférent à l'indice 100 majoré,

- accompagnement éducatif, soutien périscolaire : la rémunération de l'intervenant (traducteur, psychologue, enseignant...) est fixée à 21/10 000^{ème} du traitement annuel brut afférent à l'indice 100 majoré.

Arrivée de Monsieur Xavier COIFFARD.

I-5 – RECRUTEMENT D'UN PSYCHOLOGUE VACATAIRE

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article 1 : d'autoriser le recrutement d'un psychologue vacataire pour faciliter le maintien dans l'emploi ou la mobilité d'agents en situation de handicap, ainsi que pour accompagner les agents confrontés à une situation professionnelle déstabilisante ou difficile, pour une durée de 12 mois.

Article 2 : de fixer le nombre d'heures de vacations du psychologue à 200 maximum pour 2019 sur la base d'un taux horaire brut de 34,10 €.

I-6 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article unique : de procéder à la suppression et à la création des emplois telles que mentionnées ci-dessous :

Direction	Service	Emploi supprimé	Emploi créé	Justification	Date d'effet
Direction de la Famille, de la Petite Enfance et de la Cohésion sociale	Développement Social et Emploi		1 emploi du cadre d'emplois des adjoints d'animation	Pérennisation d'un poste de contrat adulte-relais	24/12/18
			1 emploi du cadre d'emplois des attachés	Poste de réussite éducative financé	24/12/18
Direction Parcs, Jardins et paysage	Gestion des Espaces paysagers	1 emploi du cadre d'emplois des adjoints techniques		Transfert d'un poste pour la mission désherbage	01/01/19
Direction du Centre Technique Municipal	Evénements/ Propreté des voiries/ Bâtiments		1 emploi du cadre d'emplois des adjoints techniques		01/01/19

I-7 – COMPLEMENTAIRE SANTE - AUGMENTATION DE LA PARTICIPATION DE L'EMPLOYEUR

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article unique : de modifier, à compter du 1^{er} janvier 2019, la participation financière de l'employeur allouée sur le risque santé en portant le montant forfaitaire mensuel éligible par agent :

- de 20 € à 22 € pour les agents de catégorie C,
- de 15 € à 16,50 € pour les agents de catégorie B,
- de 10 € à 11 € pour les agents de catégorie A,

dans la limite des frais réels engagés et avec une seule participation employeur par contrat souscrit.

Arrivée de Madame Florence JAUNEAULT et de Monsieur Jean-Michel BOISSINOT.

Statuts AdC - Représentations

I-8 – ASSEMBLEE GENERALE DES COPROPRIETAIRES DE L'IMMEUBLE MAIL II - DESIGNATION DE REPRESENTANTS DE L'AGGLOMERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article unique : de désigner Messieurs Frédéric PAVAGEAU et Marc MAUPPIN, respectivement en qualité de représentants titulaire et suppléant de l'Agglomération du Choletais, au sein de l'Assemblée Générale des copropriétaires de l'immeuble Mail II, situé 1 avenue de l'Abreuvoir à Cholet.

II - FINANCES

Budget

II-1 – REFACTURATION DES CHARGES INDIRECTES AU BUDGET ANNEXE DES DECHETS

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article unique : de valider les modalités de facturation des charges entre le budget principal et le budget annexe des déchets comme suit :

Charges facturées	Base	Clés de répartition
Elus	Indemnités	Nombre de délégations en charge de la compétence par rapport au nombre total de délégations
Direction des Finances	Masse salariale de la Direction majorée de 15 % pour charges de structures nette des mutualisations	Dépenses réelles de fonctionnement (DRF) du budget annexe des déchets par rapport au DRF des budgets AdC et Centre Intercommunal d'Action Sociale du Choletais (CIAS)
Direction des Ressources Humaines	Masse salariale de la Direction majorée de 15 % pour charges de structures nette des mutualisations	Masse salariale du budget annexe des déchets par rapport à la masse salariale totale AdC et CIAS corrigée des mutualisations et refacturations
Direction des Ressources Numériques	Masse salariale de la Direction majorée de 15 % pour charges de structures nette des mutualisations	Nombre de postes informatiques affecté à la gestion de la compétence déchets par rapport au nombre de postes AdC, CIAS, EPIC et EPA
Direction Générale	Masse salariale de la Direction majorée de 15 % pour charges de structures nette des mutualisations	Masse salariale du budget annexe des déchets par rapport à la masse salariale totale AdC et CIAS corrigée des mutualisations et refacturations
Directions de la Communication et des Relations Extérieures	Masse salariale des deux Directions majorée de 15 % pour charges de structures nette des mutualisations	Poids des crédits délégués Communication et Relations Extérieures par rapport au total des budgets Communication et Relations Extérieures AdC et CIAS
Service Marchés/Contrats et Achats Publics	Masse salariale du service majorée de 15 % pour charges de structures nette des mutualisations	Nombre de marchés notifiés par rapport au nombre total de marchés notifié à l'AdC et au CIAS

Charges facturées	Base	Clés de répartition
Service Affaires Juridiques / Assurances	Masse salariale du service majorée de 15 % pour charges de structures nette des mutualisations	Poids des crédits délégués aux affaires juridiques par rapport au total des budgets affaires juridiques AdC et CIAS
Activités Assemblées	Masse salariale des agents affectés à ces activités majorée de 15 % pour charges de structures nette des mutualisations	Nombre d'actes lié à la compétence déchets par rapport au nombre total d'actes votés au niveau de l'AdC
Service Foncier Patrimoine /	Coût moyen d'un agent du Service Patrimoine / Foncier	Temps réel passé sur les dossiers liés à la compétence déchets

Chaque année, la facturation établie en N sur la base des éléments N-1 sera effectuée en décembre au vu d'un état détaillé.

II-2 – COMPTES RENDUS ANNUELS DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article unique : de prendre acte des comptes rendus de gestion, relatifs à l'exercice 2017, des délégataires de service public suivants :

- Association de Développement Artistique du Jardin de Verre au titre de la délégation de service public de gestion et d'exploitation du Jardin de Verre,
- Nantaise des Eaux Services pour la délégation de service public de l'assainissement des communes de Vihiers, Le Voide et Saint-Hilaire-du-Bois,
- Suez au titre de la délégation de service public de l'eau potable pour Cholet, Le Puy-Saint-Bonnet, Saint-Christophe-du-Bois et La Tessoualle,
- Suez pour la délégation de service public de l'assainissement sur l'ensemble du territoire de l'ex-Communauté d'Agglomération du Choletais (hors Bégrolles-en-Mauges).

Arrivée de Madame Nathalie GODET.

II-3 – RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES - ATTRIBUTION DE COMPENSATION

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article unique : d'approuver le montant définitif des attributions de compensation versées par l'Agglomération du Choletais aux communes membres, à compter de 2018, tel que repris ci-dessous :

	Attribution de compensation 2018
Bégyrolles-en-Mauges	56 792 €
Cernusson	1 851 €
Chanteloup-les-Bois	21 768 €
Cholet	-13 533 038 €
Cléré-sur-Layon	29 005 €
Coron	122 327 €
La Plaine	68 794 €
La Romagne	105 325 €
La Séguinière	280 538 €
La Tessoualle	118 663 €
Le May-sur-Evre	545 783 €
Les Cerqueux	311 740 €
Lys-Haut-Layon	245 460 €
Maulévrier	314 177 €
Mazières-en-Mauges	107 417 €
Montilliers	168 497 €
Nuailé	110 700 €
Passavant-sur-Layon	- 1 240 €
Saint-Christophe-du-Bois	27 556 €
Saint-Léger-sous-Cholet	427 922 €
Saint-Paul-du-Bois	- 1 560 €
Somloire	102 378 €
Toutlemonde	13 235 €
Trémentines	338 480 €
Vézins	40 709 €
Yzernay	205 237 €
TOTAL	-9 771 484 €

et à compter de 2019 :

	Attribution de compensation 2019
Bégyrolles-en-Mauges	56 792 €
Cernusson	1 851 €
Chanteloup-les-Bois	21 768 €
Cholet	-13 181 878 €
Cléré-sur-Layon	29 005 €
Coron	122 327 €
La Plaine	68 794 €
La Romagne	105 325 €
La Séguinière	280 538 €
La Tessoualle	118 663 €
Le May-sur-Evre	545 783 €
Les Cerqueux	311 740 €
Lys-Haut-Layon	245 460 €
Maulévrier	314 177 €
Mazières-en-Mauges	107 417 €
Montilliers	168 497 €
Nuailé	110 700 €
Passavant-sur-Layon	- 1 240 €
Saint-Christophe-du-Bois	27 556 €
Saint-Léger-sous-Cholet	427 922 €
Saint-Paul-du-Bois	- 1 560 €
Somloire	102 378 €
Toutlemonde	13 235 €
Trémentines	338 480 €
Vézins	40 709 €
Yzernay	205 237 €
TOTAL	-9 420 324 €

Arrivée de Madame Gwénaëlle DUCHESNE.

II-4 – BUDGET PRIMITIF 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté décide,

Article 1 : d'approuver, à l'unanimité des suffrages valablement exprimés (76 " Pour ", 1 " Abstention "), le budget principal 2019 dont la balance générale s'établit comme suit :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	Totaux
Dépenses	79 554 508,00 €	39 629 321,00 €	119 183 829,00 €
Recettes	79 554 508,00 €	39 629 321,00 €	119 183 829,00 €

Article 2 : d'approuver, à l'unanimité, le budget annexe des bâtiments économiques 2019 dont la balance générale s'établit comme suit :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	Totaux
Dépenses	705 039,00 €	6 695 125,00 €	7 400 164,00 €
Recettes	705 039,00 €	6 695 125,00 €	7 400 164,00 €

Article 3 : d'approuver, à l'unanimité, le budget annexe des zones 2019 dont la balance générale s'établit comme suit :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	Totaux
Dépenses	6 152 820,00 €	5 034 643,00 €	11 187 463,00 €
Recettes	6 152 820,00 €	5 034 643,00 €	11 187 463,00 €

Article 4 : d'approuver, à l'unanimité, le budget annexe de la gestion des déchets 2019 dont la balance générale s'établit comme suit :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	Totaux
Dépenses	12 024 400,00 €	4 597 403,00 €	16 621 803,00 €
Recettes	12 024 400,00 €	4 597 403,00 €	16 621 803,00 €

Article 5 : d'approuver, à l'unanimité, le budget annexe de l'eau potable 2019 dont la balance générale s'établit comme suit :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	Totaux
Dépenses	2 823 422,00 €	2 446 342,00 €	5 269 764,00 €
Recettes	2 823 422,00 €	2 446 342,00 €	5 269 764,00 €

Article 6 : d'approuver, à l'unanimité, le budget annexe de l'assainissement 2019 dont la balance générale s'établit comme suit :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	Totaux
Dépenses	4 346 236,00 €	5 722 186,00 €	10 068 422,00 €
Recettes	4 346 236,00 €	5 722 186,00 €	10 068 422,00 €

Article 7 : d'approuver, à l'unanimité, le budget annexe des énergies 2019 dont la balance générale s'établit comme suit :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	Totaux
Dépenses	7 925,00 €	0,00 €	7 925,00 €
Recettes	7 925,00 €	0,00 €	7 925,00 €

(cf. annexe II-4)

II-5 – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES - EXERCICE 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article 1 : d'arrêter en 2019 sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération du Choletais un taux nul d'imposition intercommunale de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (0,00%)

Article 2 : d'arrêter en 2019 sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération du Choletais le taux d'imposition intercommunale de Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties à 2,00%.

Article 3 : d'arrêter en 2019 sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération du Choletais le taux d'imposition intercommunale de Taxe d'Habitation à 8,41%.

Article 4 : d'arrêter en 2019 sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération du Choletais le taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères à 9,11 %.

Article 5 : d'arrêter en 2019 sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération du Choletais le taux d'imposition intercommunale de Cotisation Foncière des Entreprises à 23,82 %.

Article 6 : d'arrêter les taux d'imposition de versement destiné aux transports en commun suivants :

Communes :	Taux 2019
Bérolles-en-Mauges, Chanteloup-Les-Bois, Cholet, La Romagne, La Séguinière, La Tessoualle, Le May-sur-Evre, Mazières-en-Mauges, Nuillé, Trémentines, Saint-Léger-sous-Cholet, Saint-Christophe-du-Bois, Toutlemonde et Vezins	0,60%
Les Cerqueux, Coron, Maulévrier, La Plaine, Somloire, Yzernay, Cléré-sur-Layon, Cernusson, Lys-Haut-Layon, Montilliers, Passavant-sur-Layon et Saint-Paul-du-Bois	0,60% à compter du 1 ^{er} juillet 2019

II-6 – MODIFICATIONS DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET DES CREDITS DE PAIEMENTS - BUDGET PRIMITIF 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article unique : d'approuver les modifications de crédits des autorisations de programmes, résultant de la prise en compte des écritures du budget primitif 2019, telles qu'elles ressortent du document ci-annexé.

(cf. annexe II-6)

II-7 – ATTRIBUTIONS DES SUBVENTIONS COMMUNAUTAIRES

Les membres du Conseil de Communauté ne participant pas au vote sont :

- *Monsieur Patrice BRAULT en sa qualité de Secrétaire de l'Union Cycliste Cholet 49,*
- *Monsieur Guy DAILLEUX en sa qualité de Trésorier d'Initiative Emplois,*
- *Monsieur John DAVIS en sa qualité de Président du Conseil de l'IUT d'Angers-Cholet,*
- *Madame Isabelle LEROY en sa qualité de Présidente de Sèvre Loire Habitat,*
- *Madame Simone POUPARD en sa qualité de Vice-Présidente de l'Office de Tourisme,*
- *Monsieur Jean-Paul OLIVARES en sa qualité de Président de la Mission Locale du Choletais.*

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article 1 : d'autoriser l'octroi des subventions aux organismes désignés en annexe.

Article 2 : d'approuver les conventions à conclure avec les structures suivantes :

- Association Institution Sainte Marie de Cholet,
- Cholet Basket SASP,
- Cholet Evénements,
- Ecole Supérieure des Sciences Commerciales d'Angers,
- Habitat Jeunes du Choletais,
- Hockey Club Choletais,

- Initiatives Emplois,
- Instance Gérontologique de l'Agglomération Choletaise,
- Le Badminton Associatif Choletais,
- Mission Locale du Choletais,
- Office de Tourisme du Choletais,
- Stade Olympique Choletais SAS,
- Stella Sports Tennis de Table La Romagne,
- Union Cycliste Cholet 49.

Article 3 : d'adopter les avenants aux conventions conclues avec les organismes suivants :

- Association des Amis du Musée du Textile Choletais,
- Association de Gestion du Conservatoire National des Arts et Métiers Pays de la Loire,
- Association du Centre Social du Planty,
- Centre Social et Socioculturel Horizon,
- Centre Social et Socioculturel Pasteur,
- Centre Social Intercommunal Ocsigène,
- Centre Socioculturel Intercommunal Chloro'fil,
- Centre Socioculturel Le Coin de la Rue,
- Centre Socioculturel le Verger,
- Université d'Angers.

(cf. annexe II-7)

III - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Economie (création et commercialisation des zones)

III-1 – CESSION DE TERRAIN A LA SCI VENDE-GARNIER - ZONE DE LA BERGERIE A LA SEGUINIÈRE

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article 1 : d'approuver la cession à la SCI VENDE-GARNIER pour le compte de la Société GRIMAUD METALLERIE, d'un terrain cadastré AP 38, de 39 m², situé zone de la Bergerie à la Séguinière, sur la base d'un prix ferme de 2,50 € HT/m². Le prix de cession sera majoré de la TVA selon le taux et les modalités applicables le jour de la cession.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant, à signer l'ensemble des actes nécessaires à la vente.

(cf. annexe III-1)

III-2 – SOUTIEN AU RECRUTEMENT - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC AGEFOS

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article unique : d'approuver la convention de partenariat à conclure avec AGEFOS PME relative au dispositif d'accompagnement des entreprises en matière de recrutement.

Politique communautaire du commerce

III-3 – DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVERTURE DOMINICALE 2019 - MAGASINS DE LA SEGUINIÈRE

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article unique : d'émettre un avis favorable, conformément à l'article L. 3132-26 du code du travail, à l'ouverture de tout commerce de détail à La Séguinière les 13 et 20 janvier, 30 juin, 1^{er}, 8, 15 et 22 décembre 2019.

III-4 – AIDE FINANCIERE A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article 1 : d'allouer, dans le cadre des aides à l'immobilier d'entreprises, les subventions suivantes :

- 50 000 € à la Société A Responsabilité Limitée Société de Dessin et d'Études pour l'Industrie (S.D.E.I.) région Ouest,
- 30 000 € à la Société A Responsabilité Limitée AD Immo, pour le compte de la Société A Responsabilité Limitée A.D. Confection,
- 25 000 € à la Société Civile KUHN, pour le compte de la Société A Responsabilité Limitée CRISPIN Service,
- 30 000 € à Société A Responsabilité Limitée IMMOFICA, pour le compte de la Société par Actions Simplifiée à associé Unique MAROFICA,
- 50 000 € à la Société Anonyme CMCIC Lease, pour le compte de la Société par Actions Simplifiée Le CALVEZ Surgelés.

Article 2 : d'adopter les conventions à conclure avec les entreprises désignées ci-dessus.

IV - SOLIDARITÉ ET PROXIMITÉ

Politique de la Ville - Contrat de Ville - Accessibilité - CISPD

IV-1 – CONTRAT DE VILLE DE L'AGGLOMERATION CHOLETAISE - FONDS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE CONTRIBUTION AUX INITIATIVES LOCALES (FACIL) - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article 1 : d'allouer, dans le cadre du Fonds d'Accompagnement et de Contribution aux Initiatives Locales (FACIL), une subvention de 2 000 € à l'Association du Centre Social du Planty, afin de contribuer au projet " Triporteur du Conseil citoyen " proposé par le Conseil citoyen du quartier Favreau – Les Mauges.

Article 2 : d'adopter l'avenant à la convention conclue avec l'Association du Centre Social du Planty.

IV-2 – PROGRAMME DE REUSSITE EDUCATIVE - MODIFICATION DU PORTAGE JURIDIQUE

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article 1 : d'assurer le portage juridique et administratif du Programme de Réussite Educative.

Article 2 : de désigner le Chef de projet du Contrat de ville comme référent administratif du Programme de Réussite Educative et un coordonnateur au sein du Service Développement Social pour assurer l'animation et le pilotage de ce dispositif.

Centres Sociaux

IV-3 – FONDS LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT CONTRAT TERRITORIAL GLOBAL (FLACTG) - CONVENTION AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE MAINE ET LOIRE

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article unique : d'approuver les termes de la Convention "Fonds Local d'Accompagnement Contrat Territorial Global" à conclure avec la Caisse d'Allocations Familiales de Maine-et-Loire, destinée à financer la réalisation d'un diagnostic en vue de la future Convention Territoriale Globale, pour un montant de 20 000 €.

V - CULTURE

Musées et ludothèque

V-1 – MUSEES DE CHOLET - RECAPITULATIF DES DONNS DE L'ANNEE 2018

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article unique : d'accepter les dons d'objets de collection reçus par le Musée d'Art et d'Histoire et le Musée du Textile et de la Mode en 2018, sur la base de la liste ci-annexée, étant précisé que l'inscription à l'inventaire de ces pièces de collection s'accompagne d'un engagement à les conserver, les restaurer, les étudier et assurer leur diffusion.

(cf. annexe V-1)

V-2 – MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE DE CHOLET - MECENAT

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article unique : d'approuver les termes de la convention ci-annexée, définissant les modalités juridiques du soutien financier accordé par l'entreprise Citroën Cholet SAS, à hauteur d'une somme globale de 15 000 €, à raison de 3 000 € par an sur 5 ans, en vue du renouvellement de la présentation permanente des collections archéologiques du Musée d'Art et d'Histoire.

Conservatoire et école d'arts

V-3 – ECOLE D'ARTS DU CHOLETAIS - MECENAT

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article unique : d'approuver les termes de la convention ci-annexée, définissant les modalités juridiques du concours en nature de 13 129 pots de peinture, apporté par la société CARAVANE et évalué à 22 844,46 € HT.

Spectacle vivant et équipements dédiés

V-4 – THEATRE REGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE - RENOUVELLEMENT DE LA RESIDENCE

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article unique : d'adopter la convention à souscrire avec le Théâtre Régional des Pays de la Loire en vue de renouveler la résidence à Cholet de cette compagnie professionnelle, pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2019.

VI - AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Habitat

VI-1 – PROGRAMME " ACTION CŒUR DE VILLE " DE CHOLET - LANCEMENT D'UNE ÉTUDE PRÉ-OPÉRATIONNELLE D'OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH RU)

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article 1 : d'engager une étude pré-opérationnelle d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain sur le périmètre du centre de ville de Cholet, dans le cadre du programme Action Cœur de Ville de Cholet.

Article 2 : d'annexer à la convention-cadre " Action Cœur de Ville " la fiche action " AM.3 - Étude pré-opérationnelle d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain (OPAH RU) " ci-annexée.

(cf. annexe VI-1)

VI-2 – AIDE FINANCIERE AU LOGEMENT DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE LOCALE DE L'HABITAT

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article 1 : d'accorder des subventions, dans le cadre du Programme Local de l'Habitat, dans les conditions suivantes :

- 178 300 € maximum à Sèvre Loire Habitat :

<u>Au titre de l'aide à la construction de logements locatifs sociaux</u> (1 500 € par logement financé en PLUS (Prêt Locatif à Usage Social) et 2 500 € par logement financé en PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration))			
	PLUS	PLAI	Majoration
Rue du Bretonnais et Allée Pierre Brin (Bégyrolles-en- Mauges)	1 logement	1 logement	+ 100 € par logement PLUS et + 200 € par logement PLAI, au titre de " La densification d'une zone urbanisée "
<u>Au titre de la réhabilitation de logements locatifs sociaux</u> (10 % du coût des travaux TTC, plafonné à 2 500 € par logement), dans la limite de l'enveloppe financière annuelle de 174 000 €			
Quartier Villeneuve (Cholet)	90 logements		+ 250 € par logement, au titre de " L'atteinte de performance énergétique "

- 7 000 € maximum à Maine-et-Loire Habitat :

<u>Au titre de l'aide à la construction de logements locatifs sociaux :</u> (1 500 € par logement financé en PLUS et 2 500 € par logement financé en PLAI)			
	PLUS	PLAI	Majoration
Lotissement des Tilleuls (La Plaine)	3 logements	1 logement	

Article 2 : d'approuver la convention ou l'avenant à conclure, pour chaque opération, avec chacun des bénéficiaires des aides au logement, constatant notamment les conditions d'attribution des subventions afférentes.

PLU

VI-3 – ABROGATION DE L'ÉLABORATION DE LA CARTE COMMUNALE DE LA COMMUNE DE MONTILLIERS

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article unique : d'abroger l'élaboration de la carte communale de la commune de Montilliers.

VI-4 – AVIS - DEMANDE DE DÉROGATION AU PRINCIPE D'URBANISATION LIMITÉE - EXTENSION D'ENTREPRISES À MONTILLIERS

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article unique : de donner un avis favorable à la demande de dérogation au principe d'urbanisation limitée présentée par la commune de Montilliers pour le projet d'ouverture à l'urbanisation afin de permettre le développement de certaines entreprises (extension de la zone des Bordages et le site de l'entreprise Grolleau), étant précisé que le projet respecte les critères énoncés à l'article L. 142-5 du code de l'urbanisme.

(cf. annexe VI-4)

VII - ENVIRONNEMENT

Assainissement

VII-1 – PARTICIPATION FINANCIÈRE AU POSTE DE REFOULEMENT - LOTISSEMENT DE LA VENDÉE - MAULÉVRIER

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article unique : d'approuver le versement d'une participation de l'Agglomération du Choletais à l'indivision GIRARD qui ont seuls financés le poste de refoulement au bénéfice de l'ensemble du lotissement rue de la Vendée à Maulévrier pour un montant de 4 489,90 € HT soit 5 386,68 € TTC, sous réserve de la levée de toutes les réserves relatives aux travaux de ce lotissement, étant précisé que ce dernier fera l'objet d'une rétrocession ultérieure dans le domaine public.

VII-2 – ASSAINISSEMENT COLLECTIF - CONTRÔLE FACULTATIF DES BRANCHEMENTS EXISTANTS RÉALISÉS A LA DEMANDE D'USAGERS DU SERVICE - MODALITÉS D'ORGANISATION ET DE FACTURATION - APPROBATION

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article unique : d'approuver les modalités d'organisation, de réalisation et de financement des contrôles de branchement à l'assainissement collectif, réalisés à la demande d'usagers du service ou de leurs mandataires définies dans l'annexe jointe.

Protection de la ressource

VII-3 – MODALITES DE LA COMPÉTENCE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI) PAR L'AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS - TRANSFERT AUX SYNDICATS DE BASSINS COUVRANT SON TERRITOIRE

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article unique : de confirmer le transfert de la compétence GEMAPI pour les items obligatoires et facultatifs, aux syndicats de bassins dont l'AdC est membre selon les compétences inscrites dans chacun de leurs statuts ci-annexés :

- l'EPTB Sèvre Nantaise,
- le SMIB Evre-Thau-St Denis,
- le syndicat Layon Aubance Louets, après approbation de ses nouveaux statuts, et entend confier au syndicat mixte de la vallée du Thouet après révision statutaire, la compétence GEMAPI.

VIII - BÂTIMENTS, ÉQUIPEMENTS ET VOIRIES COMMUNAUTAIRES

Voirie Communautaire et réseaux publics

VIII-1 – OPERATION DE RENOVATION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC - VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIES DE MAINE-ET-LOIRE (SIEML)

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article unique : d'approuver le versement d'un fonds de concours, pour un montant maximum de 6 950,22 €, au Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine-et-Loire (SIEML), relatif à la rénovation et à la séparation des réseaux d'éclairage public des Zones d'Activités Chantelevent à Coron pour un montant de 2 816,27 € HT, La Chartre Bouchère à Yzernay pour un montant de 1 403,45 € HT et La Promenade à La Plaine pour un montant de 2 730,50 € HT.

PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2019

L'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le vote d'un budget intercommunal répond à quelques principes :

1- Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel. Il doit en principe être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte. Pour l'Agglomération du Choletais, le budget est voté en décembre de l'année N-1.

2- L'Agglomération du Choletais dispose de 7 budgets :

- Le Budget Principal
- Le Budget Annexe des Bâtiments Economiques
- Le Budget Annexe des Zones
- Le Budget Annexe de la Gestion des Déchets
- Le Budget Annexe de l'Eau Potable
- Le Budget Annexe de l'Assainissement
- Le Budget Annexes des Energies

3- Chaque budget est obligatoirement équilibré en fonctionnement et en investissement. Il respecte également les principes budgétaires de sincérité, d'annualité, d'unité et d'universalité.

4- Chaque budget couvre obligatoirement le remboursement du capital de la dette par des ressources propres suffisantes.

5- L'Agglomération du Choletais ne peut emprunter pour financer ses dépenses de fonctionnement. L'emprunt est une ressource destinée uniquement au financement de ses dépenses d'investissement.

Les orientations et projets intercommunaux pour l'année 2019 :

Le budget primitif 2019 a été préparé dans un contexte financier particulièrement contraint compte tenu des dispositions relatives aux finances locales envisagées par le projet de loi de finances 2019 et la loi de programmation des finances publiques 2018-2022.

Les taux intercommunaux pour 2019 sont les suivants :

- taxe d'habitation : 8,41 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties : taux nul (0,00%)
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 2,00 %
- cotisation foncière des entreprises : 23,82 %
- taxe d'enlèvement des ordures ménagères : 9,11 %

- versement destiné aux transports en commun :

Communes :	Taux 2019
Bégrolles-en-Mauges, Chanteloup-Les-Bois, Cholet, La Romagne, La Séguinière, La Tessoualle, Le May-sur-Evre, Mazières-en-Mauges, Nuillé, Trémentines, Saint-Léger-sous-Cholet, Saint-Christophe-du-Bois, Toutlemonde, Vezins.	0,60%
Les Cerqueux, Coron, Maulévrier, La Plaine, Somloire, Yzernay, Cléré-sur-Layon, Cernusson, Lys-Haut-Layon, Montilliers, Passavant-sur-Layon et Saint-Paul-du-Bois	0,60% à compter du 1 ^{er} juillet 2019

Le vote de ce budget intervient sans la reprise anticipée des résultats constatés au compte administratif de l'exercice précédent.

L'Agglomération du Choletais applique ainsi les principes de sincérité et de prudence budgétaires tout en maîtrisant son effort en matière d'investissement.

Budget principal

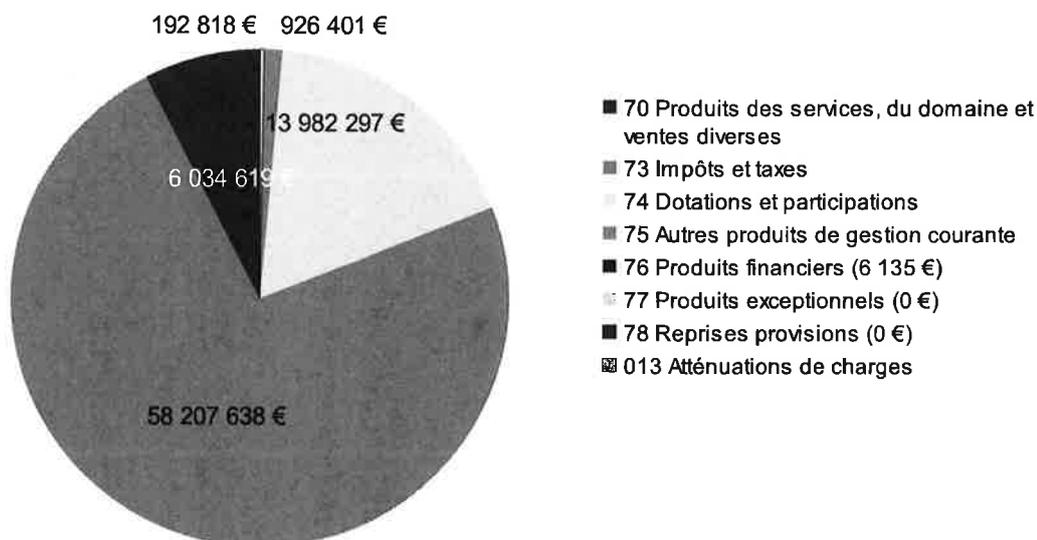
➤ Section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes en en dépenses à 79 554 508 €.

- Les recettes :

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 79 349 908 € et se répartissent comme suit :

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRES - BP 2019



Chapitre 70 : Produits des services et du domaine. Ce chapitre correspond aux recettes générées notamment par les diverses redevances et droits des services...

Chapitre 73 : Impôts et taxes. Ce chapitre regroupe principalement les recettes fiscales que perçoit la collectivité au titre des impôts directs (taxe d'habitation, taxes foncières sur les propriétés non bâties, cotisation foncière des entreprises, cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises...) et des diverses taxes prévues par le législateur comme la taxe de séjour.

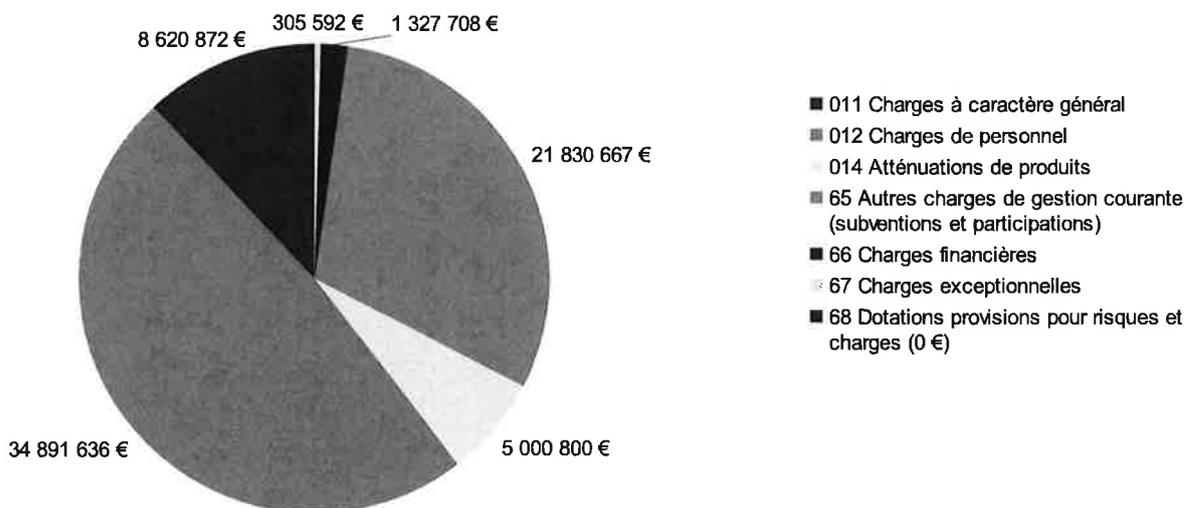
Chapitre 74 : Dotations et participations. Ce chapitre inclut notamment les dotations de l'État, les allocations compensatrices de fiscalité et les diverses participations. Les Dotations Globales de Fonctionnement (composées de la dotation d'intercommunalité et de la dotation de compensation) sont prévues à 10 642 983 €.

Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante. Ce chapitre intègre les loyers perçus par l'Agglomération du Choletais.

- Les dépenses :

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 71 977 275 € et se répartissent ainsi :

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE - BP 2019



Chapitre 011 : Charges à caractère général. Ce chapitre retrace les crédits alloués au fonctionnement courant de la collectivité tels que les fluides, les fournitures, les prestations de services.

Chapitre 012 : Charges de personnel. Ce chapitre représente le principal poste de charges de fonctionnement. L'Agglomération du Choletais s'évertue à contenir ses dépenses en la matière tout en cherchant à conserver un service public de qualité.

Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante. Ce chapitre intègre notamment les subventions versées aux différents partenaires de l'Agglomération du Choletais.

Chapitre 66 - Charges financières. Ce chapitre retrace les intérêts annuels de la dette en tenant compte des conditions bancaires et de l'encours de la collectivité.

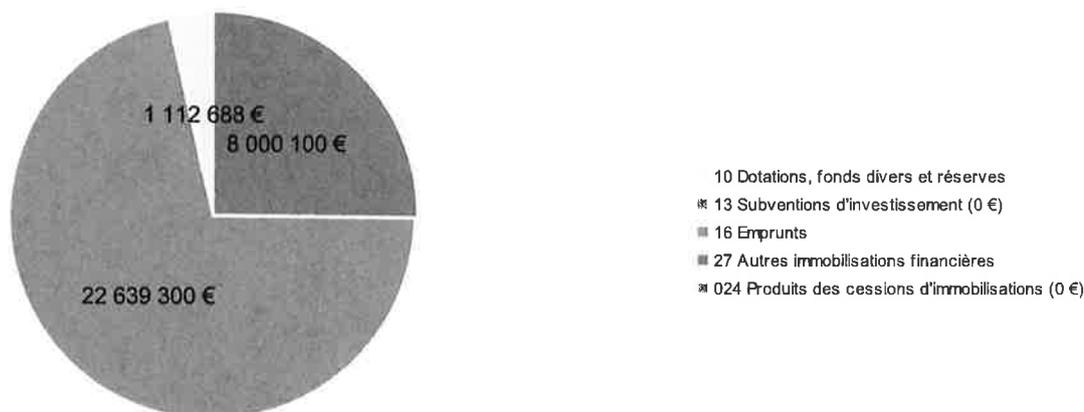
➤ **Section d'investissement**

La section d'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses à 39 629 321 €.

- Les recettes :

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 31 752 088 €.

RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE - BP 2019



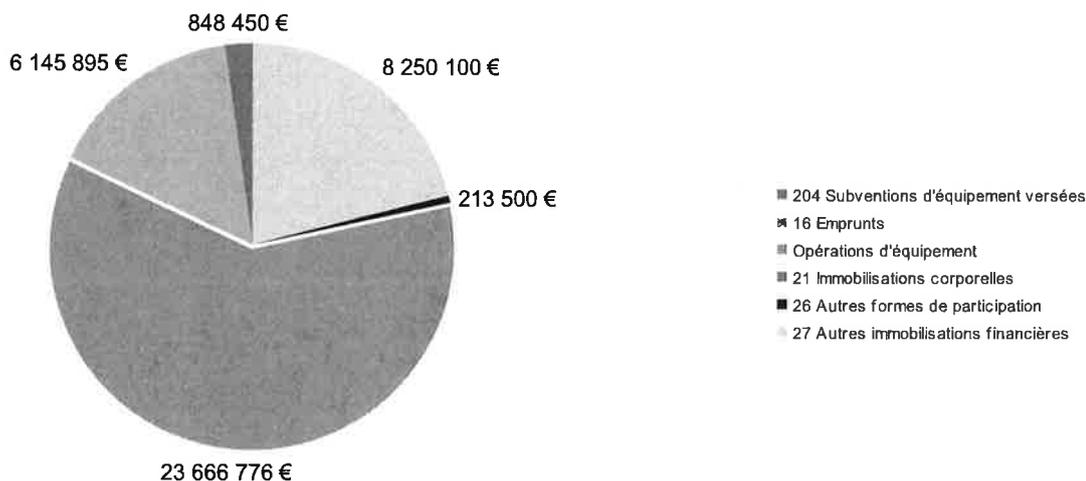
Nonobstant l'autofinancement issu du virement de la section de fonctionnement, les recettes d'investissement sont constituées de l'emprunt et de dotations telles que le Fonds de Compensation de la récupération de la TVA (1 112 688 €).

Les résultats constatés au compte administratif de l'exercice précédent et les subventions d'investissement, susceptibles d'être notifiées ultérieurement, ne sont pas inscrits au budget primitif.

- Les dépenses :

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 39 124 721 €.

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE - BP 2019



Les principaux investissements de l'année 2019 sur le budget principal sont les suivants :

- Stade Intercommunal de la Treille : 8 000 000 €,
- Espace aquatique Lys-Haut-Layon : 3 400 000 €,
- Réhabilitation de la résidence autonomie Le Bosquet : 3 300 000 €,
- Entretien des voiries communautaires : 1 914 000 €,
- Entretien des réseaux d'eaux pluviales et des bassins tampons existants : 1 412 500 €,
- Entretien des bâtiments communautaires : 885 000 €,
- Aménagement du centre administratif intercommunal : 500 000 €,
- Réhabilitation et extension du parc de la Meilleraie : 500 000 €,
- Réhabilitation de la résidence Grande Fontaine : 460 000 €,
- Acquisition d'œuvres et de matériels culturels : 301 000 €,
- Gestion des espaces naturels et ruraux : 300 000 €,
- Réhabilitation Glisséo : 289 675 €,
- Mise en accessibilité des quais bus : 250 000 €,
- Nouvelle maison d'animation du Mail : 205 000 €.

Principaux ratios :

Les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement ressortent respectivement à 79 349 908 € et à 71 977 275 €, établissant un taux d'autofinancement à 9,29 % et une capacité de désendettement de 7,79 années pour ce budget primitif 2019.

	Valeurs AdC	Moyennes nationales de la strate
Dépenses réelles de fonctionnement/population	663,58 €	353 €
Produit des impositions directes/population	330,28 €	326 €
Recettes réelles de fonctionnement/population	731,55 €	422 €
Dépenses d'équipement brut/population	218,19 €	78 €
Encours de dette/population	377,23 €	365 €
DGF/population	98,12 €	105 €
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	48,48%	36,70%
Dépenses de fonct. et remb. dette/recettes réelles de fonctionnement	95,32%	91,00%
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	29,83%	18,40%
Encours de dette/recettes réelles de fonctionnement	51,57%	86,50%

Budget annexe Bâtiments Economiques

➤ Section de fonctionnement

Elle s'équilibre en recettes et en dépenses à hauteur de 705 039 €.

Les dépenses de fonctionnement retracent les charges d'entretien et de réparation des ateliers relais et des pépinières, ainsi que les refacturations de charges de personnel du budget principal.

Ces dépenses sont couvertes en partie par l'encaissement du produit des loyers des ateliers relais et pépinières. Le budget principal participe à l'équilibre pour 117 539 €.

➤ Section d'investissement

Elle s'équilibre en recettes et en dépenses à 6 695 125 €.

2 900 000 € sont envisagés pour le projet du pôle numérique.

Un recours à l'emprunt est prévu initialement pour un montant de 2 678 096 €.

Budget annexe Zones

Ce budget s'équilibre en fonctionnement à hauteur de 6 152 820 € et en investissement à hauteur de 5 034 643 €.

Les dépenses prévues en 2019 sont notamment de :

1 368 700 € pour la zone de Clénay,
500 000 € pour la zone de l'Appentière à Mazières en Mauges,
400 000 € pour la zone de la Bergerie VI à la Séguinière,
140 000 € pour la zone de La Loge à Lys-Haut-Layon,
120 000 € pour la zone de Grand Village à Trémentines,

Les recettes des ventes de terrains sont inscrites pour un montant de 1 859 230 €.

Un recours à l'emprunt est prévu initialement pour un montant de 3 162 413 €.

Budget annexe Gestion des Déchets

➤ Section de fonctionnement

Elle s'équilibre en recettes et en dépenses à 12 024 400 €.

Les dépenses réelles de fonctionnement proposées au titre de 2019 pour le budget annexe de la gestion des déchets intègrent le paiement des prestations de services à hauteur de 3 499 573 € et la participation à Valor 3E pour 3 680 000 €.

Ces dépenses sont couvertes par l'encaissement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

➤ Section d'investissement

Elle s'équilibre en recettes et en dépenses à 4 597 403 €.

3 218 003 € sont prévus pour les déchetteries rurales, 884 500 € pour l'achat de colonnes, bacs et composteurs, 382 000 € pour les véhicules de collecte, 50 000 € pour les travaux du centre technique environnement, et 7 000 € pour l'acquisition de mobilier.

Un recours à l'emprunt est prévu initialement pour un montant de 3 493 189 €.

Budget annexe Eau Potable

➤ **Section de fonctionnement**

Elle s'équilibre en recettes et en dépenses à 2 823 422 €.

2 666 022 € de redevances sont inscrits en recettes de fonctionnement.

➤ **Section d'investissement**

Elle s'équilibre en recettes et en dépenses à 2 446 342 €.

En dépenses d'équipement, le programme de modernisation des usines d'eau potable se poursuit en 2019 pour 360 000 €. 925 000 € € sont prévus notamment pour l'entretien et la rénovation des installations existantes comme les réservoirs et réseaux d'eau potable.

Un recours à l'emprunt est prévu initialement pour un montant de 1 510 267 €.

Budget annexe Assainissement

➤ **Section de fonctionnement**

Elle s'équilibre en recettes et en dépenses à 4 346 236 €.

Sur le budget annexe assainissement, il est prévu d'encaisser 3 500 000 € au titre de la redevance d'assainissement collectif.

➤ **Section d'investissement**

Elle s'équilibre en recettes et en dépenses à 5 722 186 €.

Un total de 3 916 000 € est inscrit en dépenses d'équipement dont 1 470 000 € pour la STEP des 5 Ponts et 1 400 000 € pour la réhabilitation des réseaux d'eaux usées.

Un recours à l'emprunt est prévu initialement pour un montant de 3 222 150 €.

Budget annexe Énergies

Ce budget s'équilibre en fonctionnement et en investissement à hauteur de 7 925 €.

Ce budget ne nécessite pas de recours à l'emprunt.

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement Présentation des AP individualisées Emplois

N° AP global	N° APi	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification d'enveloppe	Montant global	Crédits de Paiement														
						Exercices antérieurs	2019	2020	2021	2022	2023									
1005	Aménagement de l'espace communautaire		4 063 331	1 112 409	5 175 740	3 915 740	450 000	350 000	460 000	0	0									
	016	Transports										921 232	12 409	933 641	913 641	0	10 000	10 000	0	0
	091	Système de priorité bus										2 207 360	500 000	2 707 360	2 067 360	250 000	140 000	250 000	0	0
	506	Aménagement accessibilité										934 739	600 000	1 534 739	934 739	200 000	200 000	200 000	0	0
	Aménagement arrêts bus communes, acquisition											4 026 082	164 000	4 190 082	3 269 903	403 969	314 342	201 868	0	0
	052	SIG										913 807	0	913 807	793 465	60 000	60 342	0	0	0
082	Logements sociaux	1 445 800	0	1 445 800	1 445 800	0	0	0	0	0										
096	OPAH - Economie d'énergie	343 675	0	343 675	343 675	0	0	0	0	0										
118	Révision du SCOT	290 561	15 000	305 561	254 582	50 969	0	0	0	0										
128	Plan Local d'Urbanisme Intercommunal	700 739	50 000	750 739	180 871	230 000	196 000	143 868	0	0										
146	Aménagement numérique	0	0	0	0	0	0	0	0	0										
555	Documents urbanisme communaux	175 423	99 000	274 423	95 423	63 000	58 000	58 000	0	0										
556	Réserves Foncières	156 077	0	156 077	156 077	0	0	0	0	0										
1008	Agriculture		727 220	20 000	747 220	687 220	20 000	20 000	20 000	0	0									
	508	Foirail										727 220	20 000	747 220	687 220	20 000	20 000	20 000	0	0
	Voie											24 362 787	1 085 000	25 447 787	21 242 083	2 025 000	1 110 704	1 070 000	0	0
055	Piste d'éducation routière	183 877	1 000	184 877	183 877	1 000	0	0	0	0										
079	Accès autoroute A 87 et RN 249	699 609	0	699 609	699 609	0	0	0	0	0										
098	RN249	2 170 000	0	2 170 000	2 170 000	0	0	0	0	0										
119	Schéma deux roues	534 553	0	534 553	243 849	110 000	110 704	70 000	0	0										
124	Restructuration de la rue de Touliemronde	992 072	0	992 072	992 072	0	0	0	0	0										
522	Réfection de voie	19 782 676	1 084 000	20 866 676	16 952 676	1 914 000	1 000 000	1 000 000	0	0										
TOTAL			33 179 420	2 381 409	35 560 829	29 114 946	2 898 969	1 795 046	1 751 868	0	0									

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP individualisées
Emplois

N° AP global	N° APi	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification d'enveloppe	Montant global	Crédits de Paiement					
						Exercices antérieurs	2019	2020	2021	2022	2023
1009		Environnement et cadre de vie									
		Eaux pluviales	18 304 966	1 412 500	19 717 466	15 454 966	1 412 500	1 425 000	1 425 000	0	0
	122	Basin tampon Bonaparte	828 418	0	828 418	828 418	0	0	0	0	
	509	Réseaux eaux pluviales	11 187 752	700 000	11 887 752	9 762 752	700 000	712 500	712 500	0	0
1011	541	Bassins tampons - Schéma directeur eaux pluviales	6 298 796	712 500	7 001 296	4 863 796	712 500	712 500	0	0	
		Espaces naturels et ruraux	1 346 336	300 000	1 646 336	1 346 336	300 000	0	0	0	
	104	Aménagement de l'Etang des Noues	767 937	0	767 937	767 937	0	0	0	0	
	512	Gestion des espaces naturels et ruraux	578 399	300 000	878 399	578 399	300 000	0	0	0	
		TOTAL	19 651 302	1 712 500	21 363 802	16 801 302	1 712 500	1 425 000	1 425 000	0	0

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP individualisées
Emplois

N° AP global	N° APi	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification d'enveloppe	Montant global	Crédits de Paiement					
						Exercices antérieurs	2019	2020	2021	2022	2023
1001	Interventions sociales		41 496 115	1 512 560	43 008 675	30 191 175	4 045 500	3 770 500	4 051 500	950 000	0
	053	Réhabilitation des Foyers Logements	98 538	0	98 538	98 538	0	0	0	0	0
	085	Réhabilitation Cornetière	8 132 790	0	8 132 790	8 132 790	0	0	0	0	0
	093	EHPAD du Val de Moine	14 396 773	0	14 396 773	14 396 773	0	0	0	0	0
	101	Réhabilitation de la Girardière	4 810 103	0	4 810 103	4 810 103	0	0	0	0	0
	102	Réhabilitation du Bosquet	10 259 645	1 211 880	11 471 525	965 525	3 300 000	3 500 000	3 706 000	0	0
	107	Reconstruction Kleïdoscope	813 322	0	813 322	813 322	0	0	0	0	0
	108	Accueil de Jour - Magnolias	375 728	0	375 728	375 728	0	0	0	0	0
	127	Résidence Grande Fontaine - Le MSE	1 574 320	52 680	1 627 000	77 000	450 000	40 000	100 000	950 000	0
	147	Aménagement logements résidence Notre Dame	420 000	0	420 000	0	35 000	185 000	200 000	0	0
154	Nouvelle maison d'animation du Mail	0	205 000	205 000	0	205 000	0	0	0	0	
532	Centres Sociaux	593 288	43 000	636 288	507 288	43 000	43 000	43 000	0	0	
540	Acquisition matériels RAM	21 608	0	21 608	14 108	2 500	2 500	2 500	0	0	
TOTAL			41 496 115	1 512 560	43 008 675	30 191 175	4 045 500	3 770 500	4 051 500	950 000	0

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP individualisées
Emplois

N° AP global	N° AP1	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification d'enveloppe	Montant global	Crédits de Paiement									
						Exercices antérieurs	2019	2020	2021	2022	2023				
1013		Tourisme / Sport / Culture													
	028	Equipements sportifs communautaires	41 663 652	12 270 000	53 933 652	31 377 111	11 959 675	9 860 000	736 866	0	0				
		Pôle sportif 2ème tranche	23 762 696	0	23 762 696	23 762 696	0	0	0	0	0				
	099	Etudes - Centre de formation de Tennis de Table	51 407	0	51 407	51 407	0	0	0	0	0				
	100	Centre de formation Tennis de Table	2 040 182	0	2 040 182	2 040 182	0	0	0	0	0				
	113	Reconstruction des classes vertes de Ribou	724 236	0	724 236	724 236	0	0	0	0	0				
	115	Etudes - Nouvelle salle de basket	51 720	0	51 720	51 720	0	0	0	0	0				
	125	Réhabilitation Glisséo	1 045 714	0	1 045 714	756 039	289 675	0	0	0	0				
	145	Espace aqualudique Lys-Haut-Layon	10 470 827	0	10 470 827	753 961	3 400 000	5 720 000	596 866	0	0				
	155	Stade Intercommunal de la Treille	0	12 000 000	12 000 000	0	8 000 000	4 000 000	0	0	0				
	518	Golf (drainage, réfection, aménagement et	1 721 116	100 000	1 821 116	1 601 116	100 000	60 000	60 000	0	0				
	519	CISPA (réfection intérieure et renouvellement du	390 899	20 000	410 899	350 899	20 000	20 000	20 000	0	0				
	520	Glisséo renouvellement matériels sportifs, éducatifs,	823 044	120 000	943 044	763 044	120 000	30 000	30 000	0	0				
	538	Meilleraie matériel	581 811	30 000	611 811	521 811	30 000	30 000	30 000	0	0				
1014		Equipements culturels communautaires	28 351 374	318 500	28 669 874	28 096 374	318 500	127 500	127 500	0	0				
	030	Espace St Louis 2ème tranche	25 015 087	0	25 015 087	25 015 087	0	0	0	0	0				
	116	Nouveaux locaux TRPL	593 078	0	593 078	593 078	0	0	0	0	0				
	521	Acquisition de matériels et oeuvres ENMDAD	704 953	10 000	714 953	684 953	10 000	10 000	10 000	0	0				
	550	Jardin de Verre	205 298	7 500	212 798	190 298	7 500	7 500	7 500	0	0				
	551	Acquisition d'oeuvres et de matériel culturels	1 832 958	301 000	2 133 958	1 612 958	301 000	110 000	110 000	0	0				
		Administration générale	22 548 132	38 318 000	60 866 132	47 522 500	2 731 632	12 720 000	13 250 000	7 996 000	6 646 000				
1016	034	Locaux communautaires	2 078 073	0	2 078 073	2 078 073	0	0	0	0					
	035	Modernisation des logiciels	623 166	0	623 166	567 224	55 942	0	0	0					
	090	Accessibilité des bâtiments communautaires	769 748	5 000	774 748	580 058	194 690	0	0	0					
	120	Parc des Expositions La Meilleraie	1 361 000	0	1 361 000	1 161 000	200 000	0	0	0					
	149	Aménagement CAI	3 135 000	835 000	3 970 000	120 000	500 000	1 100 000	900 000	1 350 000					
	156	Réhabilitation et extension Parc de la Meilleraie	0	36 342 000	36 342 000	0	500 000	11 000 000	11 550 000	6 646 000					
	523	Entretien des bâtiments et équipements	8 995 109	800 000	9 795 109	8 090 109	885 000	320 000	500 000	0					
	524	Acquisition de matériels et de logiciels	3 341 223	225 000	3 566 223	2 901 223	225 000	220 000	220 000	0					
	525	Acquisition de matériels et de mobiliers	837 369	5 000	842 369	717 369	65 000	30 000	30 000	0					
	534	Acquisition de véhicules	887 458	100 000	987 458	787 458	100 000	50 000	50 000	0					
	543	Locaux communautaires entretien	504 060	0	504 060	504 060	0	0	0	0					
544	Achat petit matériel communication	15 926	6 000	21 926	15 926	6 000	0	0	0						

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP individualisées
Emplois

N° AP global	N° API	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification développée	Montant global	Crédits de Paiement					
						Exercices antérieurs	2019	2020	2021	2022	2023
TOTAL			92 563 158	50 906 500	143 469 658	76 995 985	15 009 807	22 707 500	14 114 366	7 996 000	6 646 000

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP individualisées
Emplois

N° AP global	N° API	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification développe	Montant global	Crédits de Paiement					
						Exercices antérieurs	2019	2020	2021	2022	2023
1004	037	Formation supérieure et professionnelle Enseignement supérieur et professionnel Extension du campus du Choletais	1 445 706	0	1 445 706	1 445 706	0	0	0	0	0
			1 445 706	0	1 445 706	1 445 706	0	0	0	0	0
		TOTAL	1 445 706	0	1 445 706	1 445 706	0	0	0	0	0
		TOTAL Général	188 335 701	56 512 969	244 848 670	154 549 114	23 666 776	29 698 046	21 342 734	8 946 000	6 646 000

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP individualisées
Ressources

N° AP global	N° API	Autorisations / Programmes	Voie antérieure	Modification d'enveloppe	Montant global	Evaluation des ressources						
						Union Européenne	Etat	Région	Département	Groupements communes	Autres financeurs	
1005	Aménagement de l'espace communautaire											
	Transports											
	016	Système de priorité bus										
	091	Aménagement accessibilité										
	506	Aménagement arrêts bus communes, acquisition										
	Aménagement											
1006	052	SIG										
	082	Logements sociaux										
	096	OPAH - Economie d'énergie										
	118	Révision du SCOT										
	128	Plan Local d'Urbanisme Intercommunal										
	146	Aménagement numérique										
1008	555	Documents urbanisme communaux										
	556	Réserves Foncières										
	Agriculture											
	508	Foirail										
	Voie											
	1015	055	Piste d'éducation routière									
079		Accès autoroute A 87 et RN 249										
098		RN249										
119		Schéma deux roues										
124		Restructuration de la rue de Toutlemonde										
522		Réfection de voirie										
TOTAL			518 440	0	518 440	0	48 022	113 232	71 330	0	285 856	

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP individualisées
Ressources

N° AP global	N° API	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification d'enveloppe	Montant global	Evaluation des ressources												
						Union Européenne	Etat	Région	Département	Groupements communes	Autres financeurs							
1009		Environnement et cadre de vie																
	122	Eaux pluviales	379 631	0	379 631	0	111 801	176 707	3 329	0	0	87 794						
		Bassin tampon Bonaparte	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0						
	509	Réseaux eaux pluviales	311 741	0	311 741	0	43 911	176 707	3 329	0	0	87 794						
1010	541	Bassins tampons - Schéma directeur eaux pluviales	67 890	0	67 890	0	67 890	0	0	0	0	0						
		Collecte et traitement des déchets	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0						
		Espaces naturels et ruraux	52 026	0	52 026	0	0	25 116	0	0	0	26 910						
1011	104	Aménagement de l'Etang des Noues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0						
	512	Gestion des espaces naturels et ruraux	52 026	0	52 026	0	0	25 116	0	0	0	26 910						
1020		Développement durable	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0						
		TOTAL	431 657	0	431 657	0	111 801	201 823	3 329	0	0	114 704						

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP individualisées
Ressources

N° AP global	N° APi	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification d'enveloppe	Montant global	Evaluation des ressources							
						Union Européenne	Etat	Région	Département	Groupements communes	Autres financeurs		
1001		Interventions sociales											
	053	Réhabilitation des Foyers Logements	6 832 870	0	6 832 870	0	245 199	6 213 750	270 000	0	103 921		
	085	Réhabilitation Cornetière	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
	093	EHPAD du Val de Moine	2 148 550	0	2 148 550	0	0	1 878 550	270 000	0	0		
	101	Réhabilitation de la Girardière	4 097 185	0	4 097 185	0	0	4 035 200	0	0	61 985		
	102	Réhabilitation du Bosquet	422 903	0	422 903	0	122 903	300 000	0	0	0		
	107	Reconstruction Kléidoscope	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
	108	Accueil de Jour - Magnolias	122 296	0	122 296	0	122 296	0	0	0	0		
	127	Résidence Grande Fontaine - Le MSE	40 000	0	40 000	0	0	0	0	0	40 000		
	147	Aménagement logements résidence Notre Dame	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
	154	Nouvelle maison d'animation du Mail	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
532	Centres Sociaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
540	Acquisition matériels RAM	1 936	0	1 936	0	0	0	0	0	1 936			
TOTAL			6 832 870	0	6 832 870	0	245 199	6 213 750	270 000	0	103 921		

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP individualisées
Ressources

N° AP global	N° API	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification d'enveloppe	Montant global	Evaluation des ressources					
						Union Européenne	Etat	Région	Département	Groupements communes	Autres financeurs
	544	Achat petit matériel communication	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		TOTAL	15 708 073	0	15 708 073	1 835 015	3 159 876	9 209 176	1 362 743	0	14 1263

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP individualisées
Ressources

N° AP global	N° APi	Autorisations / Programmes	Voie antérieur	Modification développe	Montant global	Evaluation des ressources						
						Union Européenne	Etat	Région	Département	Groupements communes	Autres financeurs	
1004	037	Formation supérieure et professionnelle Enseignement supérieur et professionnel Extension du campus du Choletais	483 571	0	483 571	0	0	355 000	128 571	0	0	
			483 571	0	483 571	0	0	355 000	128 571	0	0	
TOTAL			483 571	0	483 571	0	0	355 000	128 571	0	0	
TOTAL Général			23 974 611	0	23 974 611	1 835 015	3 564 898	16 092 981	1 835 973	0	645 744	

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP individualisées
Emplois

N° AP global	N° API	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification d'enveloppe	Montant global	Crédits de Paiement					
						Exercices antérieurs	2019	2020	2021	2022	2023
1002	006 502	Développement du tissu économique Ateliers relais Nouvel atelier relais Travaux Ateliers Relais	3 599 103	-400 000	3 199 103	3 149 103	50 000	0	0	0	0
			2 983 529	-450 000	2 533 529	2 533 529	0	0	0	0	
			615 574	50 000	665 574	615 574	50 000	0	0	0	
		TOTAL	3 599 103	-400 000	3 199 103	3 149 103	50 000	0	0	0	0
		TOTAL Général	3 599 103	-400 000	3 199 103	3 149 103	50 000	0	0	0	0

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP individualisées
Ressources

N° AP global	N° APi	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification développe	Montant global	Evaluation des ressources						
						Union Européenne	Etat	Région	Département	Groupements communes	Autres financeurs	
1002		Développement du tissu économique										
	006	Ateliers relais Nouvel atelier relais	72 934 0	0 0	72 934 0	0 0	0 0	28 393 0	44 541 0	0 0	0 0	
	502	Travaux Ateliers Relais	72 934	0	72 934	0	0	28 393	44 541	0	0	
		TOTAL	72 934	0	72 934	0	0	28 393	44 541	0	0	
		TOTAL Général	72 934	0	72 934	0	0	28 393	44 541	0	0	

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP individualisées
Emplois

N° AP global	N° API	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification d'enveloppe	Montant global	Crédits de Paiement					
						Exercices antérieurs	2019	2020	2021	2022	2023
1003	503	Développement du tissu économique Pépinières Construction pépinières et études	3 806 743	2 900 000	6 706 743	3 806 743	2 900 000	0	0	0	0
			3 806 743	2 900 000	6 706 743	3 806 743	2 900 000	0	0	0	0
TOTAL			3 806 743	2 900 000	6 706 743	3 806 743	2 900 000	0	0	0	0
TOTAL Général			3 806 743	2 900 000	6 706 743	3 806 743	2 900 000	0	0	0	0

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP individualisées
Ressources

N° AP global	N° AP	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification d'enveloppe	Montant global	Evaluation des ressources						
						Union Européenne	Etat	Région	Département	Groupements communes	Autres financeurs	
1003	503	Développement du tissu économique	43 600	0	43 600	0	0	0	43 600	0	0	
		Pépinières	43 600	0	43 600	0	0	0	43 600	0	0	
		TOTAL	43 600	0	43 600	0	0	0	43 600	0	0	
		TOTAL Général	43 600	0	43 600	0	0	0	43 600	0	0	

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP individualisées
Emplois

N° AP global	N° API	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification d'enveloppe	Montant global	Exercices antérieurs	Crédits de Paiement								
							2019	2020	2021	2022	2023				
1017		Développement du tissu économique													
		Zones	60 753 725	0	60 753 725	50 721 428	2 993 700	7 038 597	0						
	007	Zone de la Bergerie V - La Séguinière	1 538 128	15 000	1 553 128	1 488 128	65 000	0	0	0	0	0	0	0	0
	008	Zone de la Bergerie VI - La Séguinière	989 553	0	989 553	319 553	400 000	270 000	0	0	0	0	0	0	0
	009	Zone du Cormier IV - Cholet	7 651 219	-95 000	7 556 219	7 551 219	5 000	0	0	0	0	0	0	0	0
	010	Zone du Cormier V - Cholet	107 240	0	107 240	107 240	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	011	Zone de l'Ecuyère - Cholet	22 471 953	0	22 471 953	21 721 953	10 000	740 000	0	0	0	0	0	0	0
	012	Zone de la Ménardière - La Séguinière	1 167 203	0	1 167 203	1 167 203	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	013	ZI La Coindrie I - Trémentines	171 251	0	171 251	171 251	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	014	Zone du Cormier I, II, III - Cholet	1 472 819	0	1 472 819	1 472 819	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	015	Zone de La Touche - Cholet	111 720	0	111 720	111 720	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	057	Zone du Parc - St Christophe	2 165 901	5 000	2 170 901	2 165 901	5 000	0	0	0	0	0	0	0	0
	058	ZI Nord - Cholet	1 758 188	0	1 758 188	1 758 188	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	059	Zone de la Croisée - La Tessoualle	228 091	-185 000	43 091	28 091	15 000	0	0	0	0	0	0	0	0
	060	Zone de La Contrie - May-sur-Evre	638 347	80 000	718 347	638 347	80 000	0	0	0	0	0	0	0	0
	061	Zone de Champ Blanc - Mazières en Mauges	844 447	5 000	849 447	744 447	5 000	100 000	0	0	0	0	0	0	0
	062	Zone des Grands Bois - La Séguinière	1 115 947	-250 000	865 947	495 947	0	370 000	0	0	0	0	0	0	0
	063	Zone du Chêne Rond - Le Puy-Saint-Bonnet	726 136	-45 000	681 136	676 136	5 000	0	0	0	0	0	0	0	0
	064	Zone du Chapelet - Vezins	129 893	0	129 893	129 893	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	065	Zone des Pagannes - Cholet	256 804	0	256 804	256 804	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	066	Zone de La Lande - Toutlemonde	187 945	60 000	247 945	187 945	60 000	0	0	0	0	0	0	0	0
	067	Zones de la Bergerie I à IV et Est - La Séguinière	148 500	0	148 500	148 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	068	Zone de La Peltière - La Romagne	615 406	5 000	620 406	555 406	5 000	60 000	0	0	0	0	0	0	0
	069	Zone du Carteron - Cholet	268 828	0	268 828	268 828	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	070	Zone de Montevi - La Tessoualle	124 902	0	124 902	124 902	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	071	Zone de Grand Village - Trémentines	745 992	120 000	865 992	745 992	120 000	0	0	0	0	0	0	0	0
	072	Zone de La Caille - Nuaille	192 688	0	192 688	192 688	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	073	Autres zones - dépenses urgentes	53 341	10 000	63 341	53 341	10 000	0	0	0	0	0	0	0	0
	088	Plateforme bi modale St Christophe	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	089	Zone de l'Appentrière - Mazières	2 510 313	-35 000	2 475 313	1 975 313	500 000	0	0	0	0	0	0	0	0
	092	Autres zones	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	105	Zone future	605 340	0	605 340	5 340	0	600 000	0	0	0	0	0	0	0
	123	Zone de Clénay	6 873 791	-30 000	6 843 791	576 494	1 368 700	4 898 597	0	0	0	0	0	0	0

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP individualisées
Emplois

N° AP global	N° APi	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification d'enveloppe	Montant global	Exercices antérieurs	Crédits de Paiement					
							2019	2020	2021	2022	2023	
126		Zone de la Croix de Pierre - Bâgrolles en Mauges	56 171	5 000	61 171	56 171	5 000	0	0	0	0	0
129		Zone La Fromentinière - Maulévrier	60 525	5 000	65 525	60 525	5 000	0	0	0	0	0
130		Zone St Joseph - Maulévrier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
131		Zone Becquetterie - Maulévrier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
132		Zone du Pré Avrin - Maulévrier	2 000	0	2 000	2 000	0	0	0	0	0	0
133		Zone La Chartre Bouchère - Yzernay	5 000	0	5 000	5 000	0	0	0	0	0	0
134		Zone La Loge - Les Cerqueux	1 000	5 000	6 000	1 000	5 000	0	0	0	0	0
135		Zone La Promenade - La Plaine	5 000	60 000	65 000	5 000	60 000	0	0	0	0	0
136		Zone Les Douets Jaunes - Somloire	198 808	5 000	203 808	198 808	5 000	0	0	0	0	0
137		Zone Les Fresnaies - Coron	5 000	5 000	10 000	5 000	5 000	0	0	0	0	0
138		Zone L'Évêché - Coron	5 000	5 000	10 000	5 000	5 000	0	0	0	0	0
139		Zone Chantelevent - Coron	210 046	5 000	215 046	210 046	5 000	0	0	0	0	0
140		Zone La Loge - Lys Haut Layon/Montilliers	31 102	140 000	171 102	31 102	140 000	0	0	0	0	0
141		Zone Champ du Moulin - Lys Haut Layon	5 000	5 000	10 000	5 000	5 000	0	0	0	0	0
142		Zone des Courtils - Lys Haut Layon	5 000	5 000	10 000	5 000	5 000	0	0	0	0	0
143		Zone Actiparc - Montilliers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
144		Zone Les Coutures - Lys Haut Layon	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
150		Zone Le Bourg ST PAUL DU BOIS	0	60 000	60 000	0	60 000	0	0	0	0	0
151		Zone Le Pontreau - Cholet	0	5 000	5 000	0	5 000	0	0	0	0	0
152		Zone La Pontière Chanteleup les Bois	0	25 000	25 000	0	25 000	0	0	0	0	0
153		Zone Les Bordages Montilliers	0	5 000	5 000	0	5 000	0	0	0	0	0
504		Charges communes de gestion	4 292 187	0	4 292 187	4 292 187	0	0	0	0	0	0
		TOTAL	60 753 725	0	60 753 725	50 721 428	2 993 700	7 038 597	0	0	0	0
		TOTAL Général	60 753 725	0	60 753 725	50 721 428	2 993 700	7 038 597	0	0	0	0

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP individualisées
Ressources

N° AP global	N° APi	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification d'enveloppe	Montant global	Evaluation des ressources						
						Union Européenne	Etat	Région	Département	Groupements communes	Autres financeurs	
126		Zone de la Croix de Pierre - Bâgrolles en Mauges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
129		Zone La Fromentinière - Maulévrier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
130		Zone St Joseph - Maulévrier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
131		Zone Becquetterie - Maulévrier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
132		Zone du Pré Avrin - Maulévrier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
133		Zone La Chartre Bouchère - Yzernay	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
134		Zone La Loge - Les Cerqueux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
135		Zone La Promenade - La Plaine	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
136		Zone Les Douets Jaunes - Somloire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
137		Zone Les Fresaies - Coron	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
138		Zone L'Évêché - Coron	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
139		Zone Chantalevent - Coron	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
140		Zone La Loge - Lys Haut LayonMontilliers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
141		Zone Champ du Moulin - Lys Haut Layon	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
142		Zone des Courtis - Lys Haut Layon	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
143		Zone Actiparc - Montilliers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
144		Zone Les Coutures - Lys Haut Layon	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
150		Zone Le Bourg ST PAUL DU BOIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
151		Zone Le Pontreau - Cholet	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
152		Zone La Pontière Chanteloup les Bois	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
153		Zone Les Bordages Montilliers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
504		Charges communes de gestion	7 757	0	7 757	0	0	0	0	0	0	7 757
		TOTAL	5 891 838	0	5 891 838	0	0	3 569 784	2 154 154	0	0	167 900
		TOTAL Général	5 891 838	0	5 891 838	0	0	3 569 784	2 154 154	0	0	167 900

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP individualisées
Emplois

N° AP global	N° APi	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification développe	Montant global	Crédits de Paiement						
						Exercices antérieurs	2019	2020	2021	2022	2023	
1010		Environnement et cadre de vie										
		Collecte et traitement des déchets	25 802 994	-1 768 285	24 034 709	19 451 706	4 541 503	41 500	0	0	0	
	023	Decheteries	6 191 915	0	6 191 915	2 973 912	3 218 003	0	0	0	0	
	109	Locaux gestion des déchets	11 753 795	-1 878 785	9 875 010	9 825 010	50 000	0	0	0	0	
	111	Mise en place de la tarification incitative	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	510	Véhicules (acquisition, équipements, réparation)	5 102 487	-458 000	4 644 487	4 262 487	382 000	0	0	0	0	
	511	Colonnes, bacs et composteurs	2 715 458	564 500	3 279 958	2 354 958	884 500	40 500	0	0	0	
	549	Acquisition de mobilier	39 339	4 000	43 339	35 339	7 000	1 000	0	0	0	
		TOTAL		25 802 994	-1 768 285	24 034 709	19 451 706	4 541 503	41 500	0	0	0
		TOTAL Général		25 802 994	-1 768 285	24 034 709	19 451 706	4 541 503	41 500	0	0	0

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP individualisées
Ressources

N° AP global	N° API	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification d'enveloppe	Montant global	Evaluation des ressources												
						Union Européenne	Etat	Région	Département	Groupements communes	Autres financeurs							
1010		Environnement et cadre de vie																
		Collecte et traitement des déchets	1 100 132	6 750	1 106 882	0	870 894	0	28 940	0	207 048							
	023	Déchetteries	891 095	0	891 095	0	857 792	0	13 350	0	19 953							
	109	Locaux gestion des déchets	0	0	0	0	0	0	0	0								
	111	Mise en place de la tarification incitative	0	0	0	0	0	0	0	0								
	510	Véhicules (acquisition, équipements, réparation)	6 352	6 750	13 102	0	13 102	0	0	0	0							
	511	Colonnes, bacs et composteurs	202 685	0	202 685	0	0	0	15 590	0	187 095							
	549	Acquisition de mobilier	0	0	0	0	0	0	0	0	0							
		TOTAL		1 100 132	6 750	1 106 882	0	870 894	0	28 940	0	207 048						
		TOTAL Général		1 100 132	6 750	1 106 882	0	870 894	0	28 940	0	207 048						

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP individualisées
Emplois

N° AP global	N° APi	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification d'enveloppe	Montant global	Crédits de Paiement					
						Exercices antérieurs	2019	2020	2021	2022	2023
1018		Environnement et cadre de vie									
		Eau potable	41 688 427	-1 188 076	40 500 351	33 943 454	1 570 000	4 226 897	760 000	0	0
	039	Barrages	1 192 533	1 107 935	2 300 468	660 468	150 000	730 000	760 000	0	0
	041	Gestion de la ressource en eau potable	2 459 546	-207 808	2 251 738	2 116 738	135 000	0	0	0	0
	042	Modernisation des usines d'eau	23 654 924	-244 000	23 410 924	22 054 886	360 000	996 038	0	0	0
	056	Réservoirs	4 501 640	-1 734 203	2 767 437	1 151 578	75 000	1 540 859	0	0	0
110	Acquisition Mobilier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
526	Réseaux	9 879 784	-110 000	9 769 784	7 959 784	850 000	960 000	0	0	0	
		TOTAL	41 688 427	-1 188 076	40 500 351	33 943 454	1 570 000	4 226 897	760 000	0	0
		TOTAL Général	41 688 427	-1 188 076	40 500 351	33 943 454	1 570 000	4 226 897	760 000	0	0

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP individualisées
Ressources

N° AP global	N° API	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification d'enveloppe	Montant global	Evaluation des ressources												
						Union Européenne	Etat	Région	Département	Groupements communes	Autres financeurs							
1018		Environnement et cadre de vie																
	039	Eau potable Barrages	3 523 980 0	1 615 0	3 525 595 0	0 0	278 773 0	139 693 0	868 122 0	0 0	2 239 007 0							
	041	Gestion de la ressource en eau potable	1 037 443	1 615	1 039 058	0	183 773	90 394	211 696	0	553 195							
	042	Modernisation des usines d'eau	2 342 238	0	2 342 238	0	0	0	656 426	0	1 685 812							
	056	Réservoirs	0	0	0	0	0	0	0	0	0							
	110	Acquisition Mobilier	0	0	0	0	0	0	0	0	0							
526	Réseaux	144 299	0	144 299	0	95 000	49 299	0	0	0								
	TOTAL		3 523 980	1 615	3 525 595	0	278 773	139 693	868 122	0	2 239 007							
	TOTAL Général		3 523 980	1 615	3 525 595	0	278 773	139 693	868 122	0	2 239 007							

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP individualisées
Emplois

N° AP global	N° API	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification développe	Montant global	Crédits de Paiement						
						Exercices antérieurs	2019	2020	2021	2022	2023	
1019		Environnement et cadre de vie										
		Assainissement	45 927 568	712 000	46 639 568	42 489 568	3 916 000	234 000	0	0	0	
	043	Stations d'épuration	22 794 975	121 000	22 915 975	22 415 975	500 000	0	0	0	0	
	121	STEP 5 Ponts Cogénération	1 621 490	0	1 621 490	37 490	1 470 000	114 000	0	0	0	
	528	Réseaux réhabilitation	14 811 098	300 000	15 111 098	13 666 098	1 400 000	45 000	0	0	0	
	529	Réseaux créations	4 136 232	0	4 136 232	4 006 232	130 000	0	0	0	0	
	530	Branchements, réparations	2 076 233	50 000	2 126 233	1 926 233	150 000	50 000	0	0	0	
	539	Acquisition de matériels	150 364	116 000	266 364	150 364	116 000	0	0	0	0	
	554	Travaux STEP et PR	337 176	125 000	462 176	287 176	150 000	25 000	0	0	0	
		TOTAL		45 927 568	712 000	46 639 568	42 489 568	3 916 000	234 000	0	0	0
	TOTAL Général		45 927 568	712 000	46 639 568	42 489 568	3 916 000	234 000	0	0	0	

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP individualisées
Ressources

N° AP global	N° API	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification d'enveloppe	Montant global	Evaluation des ressources									
						Union Européenne	Etat	Région	Département	Groupements communes	Autres financeurs				
1019		Environnement et cadre de vie													
		Assainissement	9 796 800	0	9 796 800	0	898 960	147 657	3 210 214	0	5 539 969				
	043	Stations d'épuration	8 066 973	0	8 066 973	0	63 997	86 792	2 898 086	0	5 018 098				
	121	STEP 5 Ponts Cogénération	15 000	0	15 000	0	0	0	0	0	15 000				
	528	Réseaux réhabilitation	1 714 827	0	1 714 827	0	834 963	60 865	312 128	0	506 871				
	529	Réseaux créations	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
	530	Branchements, réparations	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
	539	Acquisition de matériels	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
	554	Travaux STEP et PR	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
		TOTAL		9 796 800	0	9 796 800	0	898 960	147 657	3 210 214	0	5 539 969			
	TOTAL Général		9 796 800	0	9 796 800	0	898 960	147 657	3 210 214	0	5 539 969				

**MODIFICATIONS DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES - CREDITS DE PAIEMENTS
BP 2019**

Budget Principal : Dépenses

AP 1001 – Action Sociale – API 101 – Réhabilitation de la Girardière							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM 2 2018	4 850 103 €	4 610 127 €	239 976 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Transfert de crédits vers l'API 102 Réhabilitation Bosquet	-40 000 €		-40 000 €				
Proposition BP 2019	4 810 103 €	4 610 127 €	199 976 €	0 €	0 €	0 €	0 €

AP 1001 – Action Sociale – API 102 – Réhabilitation du Bosquet							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM 2 2018	10 219 645 €	224 952 €	700 573 €	3 100 000 €	2 900 000 €	3 294 120 €	0 €
Ajustement	1 211 880 €			200 000 €	600 000 €	411 880 €	
Transfert de crédits depuis l'API 101 Réhabilitation Girardière	40 000 €		40 000 €				
Proposition BP 2019	11 471 525 €	224 952 €	740 573 €	3 300 000 €	3 500 000 €	3 706 000 €	0 €

AP 1001 – Action Sociale – API 127 – Résidence Grande Fontaine – Le May-sur-Evre							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM 2 2018	1 574 320 €	0 €	77 000 €	786 940 €	710 380 €	0 €	0 €
Ajustement	52 680 €			-326 940 €	-670 380 €	100 000 €	950 000 €
Proposition BP 2019	1 627 000 €	0 €	77 000 €	460 000 €	40 000 €	100 000 €	950 000 €

Il est proposé de créer une API 154 Nouvelle maison d'animation du Mail.

AP 1001 – Action Sociale – API 154 – Nouvelle maison d'animation du Mail							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Proposition BP 2019	205 000 €	0 €	0 €	205 000 €	0 €	0 €	0 €

AP 1001 – Action Sociale – API 532 – Centres sociaux							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM 2 2018	593 288 €	464 288 €	43 000 €	43 000 €	43 000 €	0 €	0 €
Ajustement	43 000 €					43 000 €	
Proposition BP 2019	636 288 €	464 288 €	43 000 €	43 000 €	43 000 €	43 000 €	0 €

AP 1005 – Transports – API 016 – Système de priorité bus							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM 2 2018	921 232 €	903 641 €	10 000 €	7 591 €	0 €	0 €	0 €
Ajustement	12 409 €			-7 591 €	10 000 €	10 000 €	
Proposition BP 2019	933 641 €	903 641 €	10 000 €	0 €	10 000 €	10 000 €	0 €

AP 1005 – Transports – API 091 – Aménagement accessibilité							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM 2 2018	2 207 360 €	1 920 841 €	146 519 €	0 €	140 000 €	0 €	0 €
Ajustement	500 000 €			250 000 €		250 000 €	
Proposition BP 2019	2 707 360 €	1 920 841 €	146 519 €	250 000 €	140 000 €	250 000 €	0 €

AP 1005 – Transports – API 506 – Aménagement arrêts bus communes, acquisition matériels, mobiliers							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM 2 2018	934 739 €	904 739 €	30 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Ajustement	600 000 €			200 000 €	200 000 €	200 000 €	
Proposition BP 2019	1 534 739 €	904 739 €	30 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	0 €

AP 1006 – Aménagement – API 118 – Révision du SCOT							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM 2 2018	290 561 €	193 331 €	61 261 €	35 969 €	0 €	0 €	0 €
Ajustement	15 000 €			15 000 €			
Proposition BP 2019	305 561 €	193 331 €	61 261 €	50 969 €	0 €	0 €	0 €

**MODIFICATIONS DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES - CREDITS DE PAIEMENTS
BP 2019**

Budget Principal : Dépenses

AP 1006 – Aménagement – API 128 – Plan Local d'Urbanisme Intercommunal							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM 2 2018	700 739 €	132 €	180 739 €	180 000 €	196 000 €	143 868 €	0 €
Ajustement	50 000 €			50 000 €			
Proposition BP 2019	750 739 €	132 €	180 739 €	230 000 €	196 000 €	143 868 €	0 €

AP 1006 – Aménagement – API 556 – Documents d'urbanisme communaux							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM 2 2018	175 423 €	37 423 €	58 000 €	40 000 €	40 000 €	0 €	0 €
Ajustement	99 000 €			23 000 €	18 000 €	58 000 €	
Proposition BP 2019	274 423 €	37 423 €	58 000 €	63 000 €	58 000 €	58 000 €	0 €

AP 1008 – Agriculture – API 508 – Foirail							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM 2 2018	727 220 €	664 020 €	23 200 €	20 000 €	20 000 €	0 €	0 €
Ajustement	20 000 €					20 000 €	
Proposition BP 2019	747 220 €	664 020 €	23 200 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	0 €

AP 1009 – Eaux pluviales – API 509 – Réseaux eaux pluviales							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM 2 2018	11 187 752 €	9 290 552 €	472 200 €	712 500 €	712 500 €	0 €	0 €
Ajustement	700 000 €			-12 500 €		712 500 €	
Proposition BP 2019	11 887 752 €	9 290 552 €	472 200 €	700 000 €	712 500 €	712 500 €	0 €

AP 1009 – Eaux pluviales – API 541 – Bassins tampons/Schéma directeur eaux pluviales							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM 2 2018	6 288 796 €	4 115 996 €	747 800 €	712 500 €	712 500 €	0 €	0 €
Ajustement	712 500 €					712 500 €	
Proposition BP 2019	7 001 296 €	4 115 996 €	747 800 €	712 500 €	712 500 €	712 500 €	0 €

AP 1011 – Espaces naturels et ruraux – API 512 – Gestion des espaces naturels et ruraux							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM 2 2018	578 399 €	538 749 €	39 650 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Ajustement	300 000 €			300 000 €			
Proposition BP 2019	878 399 €	538 749 €	39 650 €	300 000 €	0 €	0 €	0 €

AP 1013 – Équipements sportifs communautaires – API 145 – Espace aquatique Lys-Haut-Layon							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM 2 2018	10 470 827 €	11 824 €	742 137 €	4 150 923 €	5 565 943 €	0 €	0 €
Glissement de crédits	0 €			-750 923 €	154 057 €	596 866 €	
Proposition BP 2019	10 470 827 €	11 824 €	742 137 €	3 400 000 €	5 720 000 €	596 866 €	0 €

Il est proposé de créer une API 155 Stade intercommunal de la Treille.

AP 1013 – Équipements sportifs communautaires – API 155 – Stade intercommunal de la Treille							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Proposition BP 2019	12 000 000 €	0 €	0 €	8 000 000 €	4 000 000 €	0 €	0 €

AP 1013 – Équipements sportifs communautaires – API 518 – Golf							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM 2 2018	1 721 116 €	1 541 116 €	60 000 €	60 000 €	60 000 €	0 €	0 €
Ajustement	100 000 €			40 000 €		60 000 €	
Proposition BP 2019	1 821 116 €	1 541 116 €	60 000 €	100 000 €	60 000 €	60 000 €	0 €

AP 1013 – Équipements sportifs communautaires – API 519 – CISPA (réfection intérieure et renouvellement du matériel)							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM 2 2018	390 899 €	328 861 €	22 038 €	20 000 €	20 000 €	0 €	0 €
Ajustement	20 000 €					20 000 €	
Proposition BP 2019	410 899 €	328 861 €	22 038 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	0 €

**MODIFICATIONS DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES - CREDITS DE PAIEMENTS
BP 2019**

Budget Principal : Dépenses

AP 1013 – Équipements sportifs communautaires – API 520 – Glissé renouvellement matériels sportifs, éducatifs							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM 2 2018	823 044 €	735 082 €	27 962 €	30 000 €	30 000 €	0 €	0 €
Ajustement	120 000 €			90 000 €		30 000 €	
Proposition BP 2019	943 044 €	735 082 €	27 962 €	120 000 €	30 000 €	30 000 €	0 €

AP 1013 – Équipements sportifs communautaires – API 538 – Meilleraie matériel							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM 2 2018	581 811 €	491 811 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	0 €	0 €
Ajustement	30 000 €					30 000 €	
Proposition BP 2019	611 811 €	491 811 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	0 €

AP 1014 – Équipements culturels communautaires – API 521 – Acquisition de matériels et œuvres ENMDAD							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM 2 2018	704 953 €	674 953 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	0 €	0 €
Ajustement	10 000 €					10 000 €	
Proposition BP 2019	714 953 €	674 953 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	0 €

AP 1014 – Équipements culturels communautaires – API 550 – Jardin de Verre							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM 2 2018	205 298 €	74 885 €	115 413 €	7 500 €	7 500 €	0 €	0 €
Ajustement	7 500 €					7 500 €	
Proposition BP 2019	212 798 €	74 885 €	115 413 €	7 500 €	7 500 €	7 500 €	0 €

AP 1014 – Équipements culturels communautaires – API 551 – Acquisition d'œuvres et de matériel culturel							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM 2 2018	1 832 958 €	1 461 958 €	151 000 €	110 000 €	110 000 €	0 €	0 €
Ajustement	301 000 €			191 000 €		110 000 €	
Proposition BP 2019	2 133 958 €	1 461 958 €	151 000 €	301 000 €	110 000 €	110 000 €	0 €

AP 1015 – Voirie – API 055 – Piste d'éducation routière							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM 2 2018	183 877 €	183 877 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Ajustement	1 000 €			1 000 €			
Proposition BP 2019	184 877 €	183 877 €	0 €	1 000 €	0 €	0 €	0 €

AP 1015 – Voirie – API 522 – Réfection de voirie							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM 2 2018	19 782 676 €	14 796 176 €	2 156 500 €	1 830 000 €	1 000 000 €	0 €	0 €
Ajustement	1 084 000 €			84 000 €		1 000 000 €	
Proposition BP 2019	20 866 676 €	14 796 176 €	2 156 500 €	1 914 000 €	1 000 000 €	1 000 000 €	0 €

AP 1016 – Administration générale – API 090 – Accessibilité des bâtiments communautaires							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM 2 2018	769 748 €	298 660 €	281 398 €	189 690 €	0 €	0 €	0 €
Ajustement	5 000 €			5 000 €			
Proposition BP 2019	774 748 €	298 660 €	281 398 €	194 690 €	0 €	0 €	0 €

AP 1016 – Administration générale – API 149 – Aménagement du Centre Administratif Intercommunal							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM 2 2018	3 135 000 €	0 €	120 000 €	1 100 000 €	1 015 000 €	900 000 €	0 €
Ajustement	835 000 €			-600 000 €	85 000 €		1 350 000 €
Proposition BP 2019	3 970 000 €	0 €	120 000 €	500 000 €	1 100 000 €	900 000 €	1 350 000 €

Il est proposé de créer une API 156 Réhabilitation et extension Parc de la Meilleraie

AP 1016 – Administration générale – API 156 – Réhabilitation et extension Parc de la Meilleraie							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022 et 2023
Proposition BP 2019	36 342 000 €	0 €	0 €	500 000 €	11 000 000 €	11 550 000 €	13 292 000 €

**MODIFICATIONS DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES - CREDITS DE PAIEMENTS
BP 2019**

Budget Principal : Dépenses

AP 1016 – Administration générale – API 523 – Entretien des bâtiments et équipements communautaires							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM 2 2018	8 995 109 €	7 182 109 €	908 000 €	585 000 €	320 000 €	0 €	0 €
Ajustement	800 000 €			300 000 €		500 000 €	
Proposition BP 2019	9 795 109 €	7 182 109 €	908 000 €	885 000 €	320 000 €	500 000 €	0 €

AP 1016 – Administration générale – API 524 – Acquisition de matériels et logiciels							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM 2 2018	3 341 223 €	2 676 223 €	225 000 €	220 000 €	220 000 €	0 €	0 €
Ajustement	225 000 €			5 000 €		220 000 €	
Proposition BP 2019	3 566 223 €	2 676 223 €	225 000 €	225 000 €	220 000 €	220 000 €	0 €

AP 1016 – Administration générale – API 525 – Acquisition de matériels et mobiliers							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM 2 2018	837 369 €	627 419 €	89 950 €	60 000 €	60 000 €	0 €	0 €
Ajustement	5 000 €			5 000 €	-30 000 €	30 000 €	
Proposition BP 2019	842 369 €	627 419 €	89 950 €	65 000 €	30 000 €	30 000 €	0 €

AP 1016 – Administration générale – API 534 – Acquisition de véhicules							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM 2 2018	887 458 €	739 408 €	48 050 €	50 000 €	50 000 €	0 €	0 €
Ajustement	100 000 €			50 000 €		50 000 €	
Proposition BP 2019	987 458 €	739 408 €	48 050 €	100 000 €	50 000 €	50 000 €	0 €

AP 1016 – Administration générale – API 544 – Achat de petit matériel de communication							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM 2 2018	15 926 €	10 846 €	5 080 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Ajustement	6 000 €			6 000 €			
Proposition BP 2019	21 926 €	10 846 €	5 080 €	6 000 €	0 €	0 €	0 €

**MODIFICATIONS DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES - CREDITS DE PAIEMENTS
BP 2019**

Budget Bâtiments Économiques : Dépenses

AP 1002 – Bâtiments Économiques – API 006 – Nouvel Atelier relais							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM2 2018	2 983 529 €	1 938 499 €	595 030 €	450 000 €		0 €	0 €
Ajustement	-450 000 €			-450 000 €			
Proposition BP 2019	2 533 529 €	1 938 499 €	595 030 €	0 €	0 €	0 €	0 €

AP 1002 – Bâtiments Économiques – API 502 – Extension et acquisition bâtiments							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM2 2018	615 574 €	565 574 €	50 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Ajustement	50 000 €			50 000 €			
Proposition BP 2019	665 574 €	565 574 €	50 000 €	50 000 €	0 €	0 €	0 €

AP 1003 – Bâtiments Économiques – API 503 – Construction pépinières et études							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM2 2018	3 806 743 €	501 372 €	3 305 371 €	0 €			0 €
Ajustement	2 900 000 €			2 900 000 €			
Proposition BP 2019	6 706 743 €	501 372 €	3 305 371 €	2 900 000 €	0 €	0 €	0 €

**MODIFICATIONS DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES - CREDITS DE PAIEMENTS
BP 2019**

Budget Zones : Dépenses

AP 1017 – Zones – API 007 – Zone de la Bergerie V – La Séguinière							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM2 2018	1 538 128 €	1 472 552 €	15 576 €	50 000 €	0 €	0 €	0 €
Ajustement	15 000 €			15 000 €			
Proposition BP 2019	1 553 128 €	1 472 552 €	15 576 €	65 000 €	0 €	0 €	0 €

AP 1017 – Zones – API 009 – Zone du Cormier IV – Cholet							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM2 2018	7 651 219 €	7 541 219 €	10 000 €	100 000 €	0 €		
Ajustement	-95 000 €			-95 000 €			
Proposition BP 2019	7 556 219 €	7 541 219 €	10 000 €	5 000 €	0 €	0 €	0 €

AP 1017 – Zones – API 011 – Zone de l'Ecuyère – Cholet							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM2 2018	22 471 953 €	21 691 953 €	30 000 €	250 000 €	500 000 €	0 €	0 €
Ajustement	0 €			-240 000 €	240 000 €		
Proposition BP 2019	22 471 953 €	21 691 953 €	30 000 €	10 000 €	740 000 €	0 €	0 €

AP 1017 – Zones – API 057 – Zone du Parc – St Christophe							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM2 2018	2 165 901 €	2 160 901 €	5 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Ajustement	5 000 €			5 000 €			
Proposition BP 2019	2 170 901 €	2 160 901 €	5 000 €	5 000 €	0 €	0 €	0 €

AP 1017 – Zones – API 059 – Zone de la Croisée - La Tessoualle							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM2 2018	228 091 €	18 091 €	10 000 €	200 000 €	0 €	0 €	0 €
Ajustement	-185 000 €			-185 000 €			
Proposition BP 2019	43 091 €	18 091 €	10 000 €	15 000 €	0 €	0 €	0 €

AP 1017 – Zones – API 060 – Zone de la Contrie – May sur Evre							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM2 2018	638 347 €	633 347 €	5 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Ajustement	80 000 €			80 000 €			
Proposition BP 2019	718 347 €	633 347 €	5 000 €	80 000 €	0 €	0 €	0 €

AP 1017 – Zones – API 061 – Zone de Champ Blanc – Mazières en Mauges							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM2 2018	844 447 €	739 447 €	5 000 €	0 €	100 000 €	0 €	0 €
Ajustement	5 000 €			5 000 €			
Proposition BP 2019	849 447 €	739 447 €	5 000 €	5 000 €	100 000 €	0 €	0 €

AP 1017 – Zones – API 062 – Zone des Grands Bois – La Séguinière							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM2 2018	1 108 947 €	318 947 €	170 000 €	250 000 €	370 000 €	0 €	0 €
Ajustement	-250 000 €			-250 000 €			
Transfert de crédits de l'API 123 – Zone de Clénay	7 000 €		7 000 €				
Proposition BP 2019	865 947 €	318 947 €	177 000 €	0 €	370 000 €	0 €	0 €

AP 1017 – Zones – API 063 – Zone du Chêne Rond – Puy Saint Bonnet							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM2 2018	726 136 €	671 136 €	5 000 €	50 000 €	0 €	0 €	0 €
Ajustement	-45 000 €			-45 000 €			
Proposition BP 2019	681 136 €	671 136 €	5 000 €	5 000 €	0 €	0 €	0 €

AP 1017 – Zones – API 066 – Zone de la Lande – Toutlemonde							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM2 2018	187 945 €	178 304 €	9 641 €		0 €	0 €	
Ajustement	60 000 €			60 000 €			
Proposition BP 2019	247 945 €	178 304 €	9 641 €	60 000 €	0 €	0 €	0 €

**MODIFICATIONS DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES - CREDITS DE PAIEMENTS
BP 2019**

AP 1017 – Zones – API 068 – Zone de la Peltière – La Romagne							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM2 2018	615 406 €	495 406 €	60 000 €	0 €	60 000 €	0 €	0 €
Ajustement	5 000 €			5 000 €			
Proposition BP 2019	620 406 €	495 406 €	60 000 €	5 000 €	60 000 €	0 €	0 €

AP 1017 – Zones – API 071 – Zone de Grand Village – Trémentines							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM2 2018	745 992 €	595 992 €	150 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Ajustement	120 000 €			120 000 €			
Proposition BP 2019	865 992 €	595 992 €	150 000 €	120 000 €	0 €	0 €	0 €

AP 1017 – Zones – API 073 – Autres zones – Dépenses urgentes							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM2 2018	53 341 €	13 341 €	40 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Ajustement	10 000 €			10 000 €			
Proposition BP 2019	63 341 €	13 341 €	40 000 €	10 000 €	0 €	0 €	0 €

AP 1017 – Zones – API 089 – Zone de l'Appentière – Mazières en Mauges							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM2 2018	2 510 313 €	675 313 €	1 300 000 €	535 000 €		0 €	0 €
Ajustement	-35 000 €			-35 000 €			
Proposition BP 2019	2 475 313 €	675 313 €	1 300 000 €	500 000 €	0 €	0 €	0 €

AP1017 – Zones – API 105 – Zone future							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM2 2018	605 340 €	5 340 €	0 €	600 000 €	0 €	0 €	0 €
Ajustement	0 €			-600 000 €	600 000 €		
Proposition BP 2019	605 340 €	5 340 €	0 €	0 €	600 000 €	0 €	0 €

AP1017 – Zones – API 123 – Zone de Clenay							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM2 2018	6 880 791 €	83 494 €	500 000 €	2 000 000 €	4 297 297 €		0 €
Transfert de crédits vers l'API 062 – Zone des Grands Bois – La Séguinière	-7 000 €		-7 000 €				
Ajustement	-30 000 €			-631 300 €	601 300 €		
Proposition BP 2019	6 843 791 €	83 494 €	493 000 €	1 368 700 €	4 898 597 €	0 €	0 €

AP1017 – Zones – API 126 – Zone de la Croix de Pierre – Bégrolles en Mauges							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM2 2018	56 171 €	6 171 €	50 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Ajustement	5 000 €			5 000 €			
Proposition BP 2019	61 171 €	6 171 €	50 000 €	5 000 €	0 €	0 €	0 €

AP1017 – Zones – API 129 – Zone La Fromentinière - Maulévrier							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM2 2018	60 525 €	525 €	60 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Ajustement	5 000 €			5 000 €			
Proposition BP 2019	65 525 €	525 €	60 000 €	5 000 €	0 €	0 €	0 €

AP1017 – Zones – API 134 – Zone La Loge – Les Cerqueux							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM2 2018	1 000 €	0 €	1 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Ajustement	5 000 €			5 000 €			
Proposition BP 2019	6 000 €	0 €	1 000 €	5 000 €	0 €	0 €	0 €

AP1017 – Zones – API 135 – Zone La Promenade – La Plaine							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM2 2018	5 000 €	0 €	5 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Ajustement	60 000 €			60 000 €			
Proposition BP 2019	65 000 €	0 €	5 000 €	60 000 €	0 €	0 €	0 €

**MODIFICATIONS DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES - CREDITS DE PAIEMENTS
BP 2019**

AP1017 – Zones – API 136 – Zone Les Douets Jaunes – Somloire							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM2 2018	198 808 €	58 808 €	140 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Ajustement	5 000 €			5 000 €			
Proposition BP 2019	203 808 €	58 808 €	140 000 €	5 000 €	0 €	0 €	0 €

AP1017 – Zones – API 137 – Zone Les Fresnaies - Coron							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM2 2018	5 000 €	0 €	5 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Ajustement	5 000 €			5 000 €			
Proposition BP 2019	10 000 €	0 €	5 000 €	5 000 €	0 €	0 €	0 €

AP1017 – Zones – API 138 – Zone L'Evêché – Coron							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM2 2018	5 000 €	0 €	5 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Ajustement	5 000 €			5 000 €			
Proposition BP 2019	10 000 €	0 €	5 000 €	5 000 €	0 €	0 €	0 €

AP1017 – Zones – API 139 – Zone Chantelevent - Coron							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM2 2018	210 046 €	73 077 €	136 969 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Ajustement	5 000 €			5 000 €			
Proposition BP 2019	215 046 €	73 077 €	136 969 €	5 000 €	0 €	0 €	0 €

AP1017 – Zones – API 140 – Zone Actiparc – Lys Haut Layon							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM2 2018	31 102 €	1 102 €	30 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Ajustement	140 000 €			140 000 €			
Proposition BP 2019	171 102 €	1 102 €	30 000 €	140 000 €	0 €	0 €	0 €

AP1017 – Zones – API 141 – Zone Champ du Moulin – Lys Haut Layon							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM2 2018	5 000 €	0 €	5 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Ajustement	5 000 €			5 000 €			
Proposition BP 2019	10 000 €	0 €	5 000 €	5 000 €	0 €	0 €	0 €

AP1017 – Zones – API 142 – Zone des Courtils – Lys Haut Layon							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM2 2018	5 000 €	0 €	5 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Ajustement	5 000 €			5 000 €			
Proposition BP 2019	10 000 €	0 €	5 000 €	5 000 €	0 €	0 €	0 €

Il est proposé de créer une API 150 Zone Le Bourg – St Paul du Bois

AP1017 – Zones – API 150 – Zone Le Bourg – St Paul du Bois							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM2 2018	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Ajustement	60 000 €			60 000 €			
Proposition BP 2019	60 000 €	0 €	0 €	60 000 €	0 €	0 €	0 €

Il est proposé de créer une API 151 Zone Le Pontreau – Cholet

AP1017 – Zones – API 151 – Zone Le Pontreau - Cholet							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM2 2018	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Ajustement	5 000 €			5 000 €			
Proposition BP 2019	5 000 €	0 €	0 €	5 000 €	0 €	0 €	0 €

Il est proposé de créer une API 152 Zone La Pontière – Chanteloup les Bois

AP1017 – Zones – API 152 – Zone La Pontière – Chanteloup les Bois							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM2 2018	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Ajustement	25 000 €			25 000 €			
Proposition BP 2019	25 000 €	0 €	0 €	25 000 €	0 €	0 €	0 €

Il est proposé de créer une API 153 Zone Les Bordages – Montilliers

AP1017 – Zones – API 153 – Zone Les Bordages - Montilliers							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM2 2018	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Ajustement	5 000 €			5 000 €			
Proposition BP 2019	5 000 €	0 €	0 €	5 000 €	0 €	0 €	0 €

**MODIFICATIONS DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES - CREDITS DE PAIEMENTS
BP 2019**

Budget Gestion des déchets : Dépenses

AP 1010 – Collecte et traitement des déchets – API 109 – Locaux gestion des déchets							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM 2 2018	11 753 795 €	1 388 225 €	8 436 785 €	1 928 785 €	0 €	0 €	0 €
Ajustement	-1 878 785 €			-1 878 785 €			
Proposition BP 2019	9 875 010 €	1 388 225 €	8 436 785 €	50 000 €	0 €	0 €	0 €

AP 1010 – Collecte et traitement des déchets – API 510 – Véhicules (acquisition, équipements, réparation)							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM 2 2018	5 102 487 €	3 710 398 €	552 089 €	840 000 €	0 €	0 €	0 €
Ajustement	-458 000 €			-458 000 €			
Proposition BP 2019	4 644 487 €	3 710 398 €	552 089 €	382 000 €	0 €	0 €	0 €

AP 1010 – Collecte et traitement des déchets – API 511 – Colonnes, bacs et composteurs							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM 2 2018	2 715 458 €	2 032 958 €	322 000 €	320 000 €	40 500 €	0 €	0 €
Ajustement	564 500 €			564 500 €			
Proposition BP 2019	3 279 958 €	2 032 958 €	322 000 €	884 500 €	40 500 €	0 €	0 €

AP 1010 – Collecte et traitement des déchets – API 549 – Acquisition de mobilier							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM 2 2018	39 339 €	11 839 €	23 500 €	3 000 €	1 000 €		0 €
Ajustement	4 000 €			4 000 €			
Proposition BP 2019	43 339 €	11 839 €	23 500 €	7 000 €	1 000 €	0 €	0 €

**MODIFICATIONS DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES - CREDITS DE PAIEMENTS
BP 2019**

Budget Gestion des déchets : Recettes

AP 1010 – Collecte et traitement des déchets – API 510 – Véhicules (acquisition, équipements, réparation)						
	Montant global	Union Européenne	Etat	Région	Département	Autres financeurs
Vote DM 2 2018	6 352 €	0 €	6 352 €	0 €	0 €	0 €
Ajustement	6 750 €		6 750 €			
Proposition BP 2019	13 102 €	0 €	13 102 €	0 €	0 €	0 €

**MODIFICATIONS DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES - CREDITS DE PAIEMENTS
BP 2019**

Budget Eau Potable : Dépenses

AP 1018 – Eau Potable – API 039 – Barrages							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM 2 2018	1 192 533 €	660 468 €	0 €	300 000 €	232 065 €	0 €	0 €
Ajustement	1 107 935 €			-150 000 €	497 935 €	760 000 €	
Proposition BP 2019	2 300 468 €	660 468 €	0 €	150 000 €	730 000 €	760 000 €	0 €

AP 1018 – Eau Potable – API 041 – Gestion de la ressource en eau potable							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2021
Vote DM 2 2018	2 459 546 €	1 806 326 €	310 412 €	342 808 €	0 €	0 €	0 €
Ajustement	-207 808 €			-207 808 €			
Proposition BP 2019	2 251 738 €	1 806 326 €	310 412 €	135 000 €	0 €	0 €	0 €

AP 1018 – Eau Potable – API 042 – Modernisation des usines d'eau							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM 2 2018	23 654 924 €	21 152 655 €	902 231 €	604 000 €	996 038 €	0 €	0 €
Ajustement	-244 000 €			-244 000 €			
Proposition BP 2019	23 410 924 €	21 152 655 €	902 231 €	360 000 €	996 038 €	0 €	0 €

AP 1018 – Eau Potable – API 058 – Réservoirs							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM 2 2018	4 501 640 €	1 151 578 €	0 €	1 809 203 €	1 540 859 €	0 €	0 €
Ajustement	-1 734 203 €			-1 734 203 €			
Proposition BP 2019	2 767 437 €	1 151 578 €	0 €	75 000 €	1 540 859 €	0 €	0 €

AP 1018 – Eau Potable – API 526 – Réseaux							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM 2 2018	9 879 784 €	7 809 784 €	150 000 €	960 000 €	960 000 €	0 €	0 €
Ajustement	-110 000 €			-110 000 €			
Proposition BP 2019	9 769 784 €	7 809 784 €	150 000 €	850 000 €	960 000 €	0 €	0 €

**MODIFICATIONS DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES - CREDITS DE PAIEMENTS
BP 2019**

Budget Eau Potable : Recettes

AP 1018 – Eau Potable – API 041 – Gestion de la ressource en eau potable						
	Montant global	Union Européenne	Etat	Région	Département	Autres financeurs
Vote DM 2 2018	1 037 443 €	0 €	182 158 €	90 394 €	211 696 €	553 195 €
Ajustement 2018	1 615 €		1 615 €			
Proposition BP 2019	1 039 058 €	0 €	183 773 €	90 394 €	211 696 €	553 195 €

**MODIFICATIONS DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES - CREDITS DE PAIEMENTS
BP 2019**

Budget Assainissement : Dépenses

AP 1019 – Assainissement – API 043 – Stations d'épuration							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM 2 2018	22 794 975 €	22 131 092 €	284 883 €	379 000 €	0 €	0 €	0 €
Ajustement	121 000 €			121 000 €			
Proposition BP 2019	22 915 975 €	22 131 092 €	284 883 €	500 000 €	0 €	0 €	0 €

AP 1019 – Assainissement – API 528 – Réseaux réhabilitation							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM 2 2018	14 811 098 €	11 866 098 €	1 800 000 €	1 100 000 €	45 000 €	0 €	0 €
Ajustement	300 000 €			300 000 €			
Proposition BP 2019	15 111 098 €	11 866 098 €	1 800 000 €	1 400 000 €	45 000 €	0 €	0 €

AP 1019 – Assainissement – API 530 – Branchements, réparations							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM 2 2018	2 076 233 €	1 776 233 €	150 000 €	100 000 €	50 000 €	0 €	0 €
Ajustement	50 000 €			50 000 €			
Proposition BP 2019	2 126 233 €	1 776 233 €	150 000 €	150 000 €	50 000 €	0 €	0 €

AP 1019 – Assainissement – API 539 – Acquisition de matériels							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2022
Vote DM 2 2018	150 364 €	70 364 €	80 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Ajustement	116 000 €			116 000 €			
Proposition BP 2019	266 364 €	70 364 €	80 000 €	116 000 €	0 €	0 €	0 €

AP 1019 – Assainissement – API 554 – Travaux STEP et PR							
	Montant global	Exercices antérieurs	2018	2019	2020	2021	2021
Vote DM 2 2018	337 176 €	140 002 €	147 174 €	25 000 €	25 000 €	0 €	0 €
Ajustement	125 000 €			125 000 €			
Proposition BP 2019	462 176 €	140 002 €	147 174 €	150 000 €	25 000 €	0 €	0 €

ACTION GERONTOLOGIQUE

Subventions 2019

Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			COMPLEMENT D'INFORMATION LIE A L'OBJET DE LAIDE FINANCIERE
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
<i>Association</i>				
Association Pour l'Animation en Institution Sociale	4 250 €			Aide allouée au titre de la manifestation " Trophée bleu ", sur présentation de justificatifs afférents.
Instance Gerontologique de l'Agglomération Choletaise (IGEAC)	90 404 €			
Office des Retraités et Personnes Agées du Choletais (ORPAC)	21 000 €			
<i>Organisme public</i>				
Centre Intercommunal d'Action Sociale	1 400 000 €			Aide débloquée en fonction des besoins.
Sous-total	1 515 654 €			
TOTAL	1 515 654 €			

AGRICULTURE
Subventions 2019
Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			COMPLEMENT D'INFORMATION LIE A L'OBJET DE LAIDE FINANCIERE
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
<i>Association</i>				
S.O.S. Solidarité Paysans	500 €			
Sous-total	500 €			
TOTAL		500 €		

AMENAGEMENT DE L'ESPACE

Subventions 2019

Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			COMPLEMENT D'INFORMATION LIE A L'OBJET DE LAIDE FINANCIERE
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
<i>Association</i>				
Association Départementale d'information sur le Logement de Maine-et-Loire (ADIL 49)	18 291 €			Dont 7 991 € pour l'Observatoire Départemental de l'Habitat. Subvention allouée sous réserve de la signature d'une nouvelle convention.
Fédération des Locataires et du Logement de Maine-et-Loire - Section de Cholet	300 €			
Habitat Jeunes du Choletais	34 715 €			Dont 2 000 € liés au Service d'Accueil d'Information et d'Orientation.
<i>Organisme public</i>				
Département de Maine-et-Loire	23 212 €			Contribution au Fonds de Solidarité au Logement. Cette aide sera débloquée après réception de l'appel de fonds du Département.
<i>Enveloppe budgétaire</i>				
Primo-accédants			100 000 €	
Production de logements sociaux			60 000 €	
Réhabilitation des logements sociaux			134 000 €	
Renouvellement Urbain			150 000 €	
Sèvre Loire Habitat			40 000 €	
Sous-total	76 518 €		484 000 €	
TOTAL			560 518 €	

CENTRES SOCIAUX

Subventions 2019

Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			COMPLEMENT D'INFORMATION LIE A L'OBJET DE LAIDE FINANCIERE
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
<i>Association</i>				
Association du Centre Social du Planly	109 472 €			
Centre Social et Socioculturel Horizon	109 472 €			
Centre Social et Socioculturel Pasteur	109 472 €			
Centre Social Intercommunal Ocsigène	213 278 €			
Centre Socioculturel Intercommunal Chlorofil	166 284 €			
Centre Socioculturel Le Coin de la Rue	210 710 €			
Centre Socioculturel Le Verger	109 472 €		1 800 €	Subvention d'investissement liée à l'achat d'une autolaveuse, sur présentation de la facture afférente.
<i>Organisme public</i>				
Kléidoscope	145 770 €			
Sous-total	1 173 930 €		1 800 €	
TOTAL		1 175 730 €		

CULTURE
Subventions 2019
Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			COMPLEMENT D'INFORMATION LIE A L'OBJET DE LAIDE FINANCIERE
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
<i>Association</i>				
Association de Développement Artistique du Jardin de Verre	605 000 €			Aide allouée dans le cadre du contrat de délégation.
Association des Amis du Musée du Textile Choletais	23 750 €			La subvention intègre la prise en charge des dépenses salariales liées au poste de médiation culturelle, sur présentation des bulletins de salaires.
Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Nationale de Musique, de Danse et d'Art Dramatique	500 €			Aide allouée sur présentation des justificatifs de dépenses correspondant à l'organisation de déplacements.
Collectif Les ZElectriques	3 500 €			
Ecole de Musique du May-Sur-Evre	15 388 €			
Ecole de Musique Intercommunale du Vihiersois-Haut Layon	38 252 €			Versement de l'aide sous réserve de la présentation des éléments financiers de l'association (bilan et compte de résultat 2016/2017) et de la mise en place d'une convention de partenariat.
Etablissement Public de Coopération Culturelle Anjou Théâtre	50 000 €			Versement de l'aide sur présentation d'un bilan de l'opération et de la reconduction de la convention de partenariat.
L'Association Ecole de Musique Intercommunale du Bocage	90 525 €			Versement de l'aide sous réserve de la présentation de la trésorerie 2016/2017 de l'association.
Office de Tourisme du Choletais	4 500 €			Subvention de fonctionnement dans le cadre de l'organisation de la "Folle Journée 2019", sur présentation de justificatifs.
<i>Société A Responsabilité Limitée</i>				
Théâtre Régional des Pays de la Loire	190 757 €			
<i>Enveloppe budgétaire</i>				
Associations		2 890 €		Reversement des subventions du Département de Maine-et-Loire dans le cadre de la Convention d'Animation et de Développement Culturel.
Communes		12 196 €		
Sous-total	1 022 172 €	15 086 €		
TOTAL		1 037 258 €		

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Subventions 2019

Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			COMPLEMENT D'INFORMATION LIE A L'OBJET DE L'AIDE FINANCIERE
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
<i>Association</i>				
Initiative Anjou	15 000 €			Subvention allouée sous réserve de la reconduction de la convention de partenariat.
Nova Child	20 000 €			
<i>Organisme public</i>				
Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine-et-Loire	10 000 €			Aide financière allouée afin de soutenir le fonctionnement de la Maison de la Création et de la Transmission d'Entreprise de Cholet.
<i>Enveloppe budgétaire</i>				
Aide à l'immobilier des entreprises			250 000 €	
Diverses animations		12 080 €		
	Sous-total	45 000 €	12 080 €	250 000 €
	TOTAL	307 080 €		

DEVELOPPEMENT SOCIAL

Subventions 2019

Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			COMPLEMENT D'INFORMATION LIE A L'OBJET DE L'AIDE FINANCIERE
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
<i>Enveloppe budgétaire</i>				
Centre Communal d'Action Sociale - Réussite Educative	20 000 €			
Contrat de Ville	161 974 €			
Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance	3 500 €			
Contrat Local de Santé	22 000 €			
Fonds d'Accompagnement et de Contribution aux Initiatives Locales	6 000 €			
Sous-total	213 474 €			
TOTAL	213 474 €			

EMPLOI
Subventions 2019
Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			COMPLEMENT D'INFORMATION LIE A L'OBJET DE L'AIDE FINANCIERE
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
<i>Association</i>				
Association Création Travail Insertion Formation Régie de Quartier	3 000 €		5 000 €	Subvention d'investissement afin de permettre l'achat d'une mulching, sur présentation de la facture afférente.
Association pour la Formation et le Développement de l'Initiative Locale	7 800 €			Dont 6 000 € dans le cadre de la mise en œuvre de la plateforme mobilité.
Atelier d'insertion des MAuges (ATIMA)	500 €	500 €		Subvention exceptionnelle contribuant à l'achat de contenants et de divers matériels pour la gestion des matières textiles.
BGE Anjou Mayenne	1 500 €			
Cholet - Services	3 600 €			
Fil d'Ariane	6 160 €			
Initiatives Emplois	45 908 €			
L'Eclaircie	6 160 €	1 000 €		Subvention d'investissement au titre de la mise en place du projet Land Art, sur présentation de justificatifs.
Ménage Service Cholet	3 600 €		750 €	Subvention d'investissement permettant l'achat de matériel et de logiciel informatique, ainsi que de licences, sur présentation des factures afférentes.
Mission Locale du Choletais	103 000 €			
<i>Enveloppe budgétaire</i>				
Emploi:		4 153 €		
Sous-total	181 228 €	5 653 €	5 750 €	
TOTAL	192 631 €			

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Subventions 2019

Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			COMPLEMENT D'INFORMATION LIE A L'OBJET DE L'AIDE FINANCIERE
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
<i>Association</i>				
Association de Gestion du Conservatoire National des Arts et Métiers Pays de la Loire	85 000 €			Dont 26 475 € au titre de l'Institut Colbert.
Association Institution Sainte Marie de Cholet	45 000 €		30 000 €	Aide au titre de la restauration universitaire de l'ESUPEC (Ecole SUPérieure du Choletais). Subvention d'investissement pour l'achat d'équipement de cuisine collective, sur présentation de justificatifs.
Ecole Supérieure des Sciences Commerciales d'Angers	25 000 €			Aide allouée afin de soutenir le fonctionnement de l'Ecole Supérieure pour l'innovation et l'action vers les Métiers de l'Entreprise de Cholet.
Habitat Jeunes du Choletais	17 000 €			Aide allouée dans le cadre de la restauration universitaire.
OGEC La Providence	450 €			Aide allouée au titre de l'organisation des " Victoires BTS 2019 ", sur présentation de justificatifs.
<i>Organisme public</i>				
Collège Joachim du Bellay	1 500 €			Versement de l'aide financière sur présentation de justificatifs liés à la poursuite du fonctionnement de la Classe Relais.
Université d'Angers	330 000 €			Dont 8 000 € au titre de l'Institut Universitaire de Technologie Antenne de Cholet.
<i>Enveloppe budgétaire</i>				
Enseignement supérieur - Aide aux projets pédagogiques		9 400 €		
Sous-total	503 950 €	9 400 €	30 000 €	
TOTAL	543 350 €			

ENVIRONNEMENT
Subventions 2019
Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			COMPLEMENT D'INFORMATION LIE A L'OBJET DE L'AIDE FINANCIERE
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
<i>Association</i>				
Air Pays de la Loire			5 000 €	Aide allouée dans le cadre d'achat de matériel de mesure des polluants atmosphériques et de biens communs nécessaires à son activité, sur présentation de factures et sous réserve de la signature de la nouvelle convention de partenariat.
Mission Bocage		2 800 €		Subvention exceptionnelle afin de contribuer aux " Rencontres européennes autour du plessage ", sur présentation du bilan de l'opération.
Sous-total		2 800 €	5 000 €	
TOTAL		7 800 €		

EQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES

Subventions 2019

Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			COMPLEMENT D'INFORMATION LIE A L'OBJET DE LAIDE FINANCIERE
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
<i>Organisme public</i>				
Syndicat Intercommunal d'Energie de Maine-et-Loire			274 000 €	Fonds de concours prévisionnel alloué en fonction des travaux réalisés.
Sous-total			274 000 €	
TOTAL			274 000 €	

FINANCES
Subventions 2019
Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			COMPLEMENT D'INFORMATION LIE A L'OBJET DE L'AIDE FINANCIERE
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
<i>Association</i>				
Cholet Evènements	248 100 €			
<i>Organisme public</i>				
Agence pour la Promotion du Choletais	570 000 €			Contribution aux coûts du service public.
Parc de la Meilleraie	116 400 €			Participation aux dépenses liées aux exigences de service public.
Région des Pays de la Loire	5 919 €			Aide financière dans le cadre de la convention relative à l'exploitation et au financement du système d'information multimodale sur les transports de voyageurs en Pays de Loire (Destinéo), sur présentation de l'avis des sommes à payer.
Transports Publics du Choletais	7 249 788 €			Participation aux coûts du service public.
Sous-total	8 190 207 €			
TOTAL		8 190 207 €		

GESTION DES DECHETS

Subventions 2019

Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			COMPLEMENT D'INFORMATION LIE A L'OBJET DE L'AIDE FINANCIERE
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
<i>Enveloppe budgétaire</i>				
Programme Local de Prévention des Déchets		7 000 €		
Sous-total		7 000 €		
TOTAL		7 000 €		

RELATIONS INTERNATIONALES

Subventions 2019

Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			COMPLEMENT D'INFORMATION LIE A L'OBJET DE L'AIDE FINANCIERE
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
<i>Organisme public</i>				
Commune de Bousse	20 000 €			Aide allouée sous réserve de la signature de la convention de coopération décentralisée.
Sous-total	20 000 €			
TOTAL		20 000 €		

RESSOURCES HUMAINES

Subventions 2019

Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			COMPLEMENT D'INFORMATION LIE A L'OBJET DE L'AIDE FINANCIERE
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
<i>Association</i>				
Amicale du Personnel Territorial du Choletais	1 800 €			Versement de l'aide sous réserve de la présentation des éléments financiers de l'association (bilan et compte de résultat 2017).
Sous-total	1 800 €			
TOTAL		1 800 €		

SPORTS DE HAUT NIVEAU
Subventions 2019
Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			COMPLEMENT D'INFORMATION LIE A L'OBJET DE LAIDE FINANCIERE
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
<i>Association</i>				
Cholet Evenements	160 000 €			
Cholet National Pétanque	14 379 €			Contribution à l'organisation du " National à Pétanque ", sur présentation des justificatifs liés à l'utilisation de la Meilleraie.
Hockey Club Choletais (H.C.C.)	234 946 €			
Jeune France	11 112 €			Au titre du Cholet Mondial Basket, sur présentation des justificatifs de location de la Meilleraie.
Le Badminton Associatif Choletais	27 326 €			
Les Foulées Choletaises	2 500 €			Aide financière relative aux " 10 km de Cholet ", sur présentation du bilan de la manifestation.
Les Foulées Nuallaises	2 500 €			Contribution au " Semi-marathon du Massif Forestier " de Nuallé, sur présentation du bilan de la manifestation.
Stella Sports Tennis de Table La Romagne	165 802 €			
Union Cycliste Cholet 49	73 430 €			
<i>Organisme public</i>				
Cholet Sports Loisirs	4 718 469 €			Participation financière liée aux exigences de service public.
<i>Société Anonyme</i>				
Stade Olympique Choletais SAS	629 128 €			

SPORTS DE HAUT NIVEAU

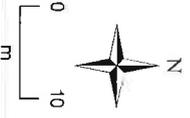
Subventions 2019

Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			COMPLEMENT D'INFORMATION LIE A L'OBJET DE LAIDE FINANCIERE
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
<i>Société Anonyme Sportive Professionnelle</i>				
Cholet Basket SASP	946 349 €			
<i>Enveloppe budgétaire</i>				
Manifestations à la Meilleraie	4 509 €			
Sous-total	6 990 450 €			
TOTAL	6 990 450 €			

TOURISME
Subventions 2019
Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			COMPLEMENT D'INFORMATION LIE A L'OBJET DE LAIDE FINANCIERE
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
<i>Association</i>				
Office de Tourisme du Choletais	578 000 €		11 900 €	Subvention d'investissement liée à divers achats (matériel informatique, téléphonique, logiciels, etc.), sur présentation des justificatifs.
Sous-total	578 000 €		11 900 €	
TOTAL	589 900 €			



1:785



Attention, toutes les informations contenues dans ce plan n'ont aucune valeur légale.

21/09/2018

MUSEES DE CHOLET – DONNS DE L'ANNEE 2018

N° d'inventaire	Nom	Désignation
2018.001.1	Henry-Claude Cousseau	Portrait d'une vieille femme, par de Roëck
2018.003.1.1-5	Thierry Grassat	Déguisement d'évêque pour enfant
2018.004.1.1-3	Annie Pierrel	Costume noir de cérémonie 1923
2018.005.1	Yvon L'Affeier	Une lettre de voiture 1846
2018.006.1-5	Daniel Esnard	Cinq buvards publicitaires Pellaumail Moutel
2018.008.1-2	Michel Jouët	Deux œuvres géométriques par Judith Nem's d'une part et Torsten Ridell d'autre part
2018.009.1-2	Geneviève Muson Olivier Schmidt-Chevalier	Deux mosaïques par Michel Schmidt-Chevalier
2018.010.1-3	Lydie Richaudeau	Vêtements d'enfant de la marque Jean Bourget (trois pièces)
2018.012.1-2	Jean-Joseph Chevalier	Deux conditionnements pour mouchoirs, entreprise Turpault (un vide et un avec mouchoir de Cholet)
2018.013.1	Marie-France Petit	Une robe fillette 1920
2018.015.1-11	Association philatélique de Cholet	Editions relatives à la sortie du timbre de Cholet 2017 (onze documents)

AM.3	Étude pré-opérationnelle d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain (OPAH RU)
Axe de rattachement	Axe 1 – De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville Axe 4 – Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
Date de signature	2018
Description générale	Réalisation d'une étude pré-opérationnelle d' Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain (OPAH RU) " Cœur de Ville de Cholet " afin, qu'à terme, soit formalisée une convention d'OPAH RU permettant la mise en œuvre de dispositifs visant à la réhabilitation voir restructuration du parc de logements privé en Cœur de Ville.
Objectifs	<p>Sur le volet habitat, l'enjeu prioritaire identifié est la réhabilitation voir la restructuration du parc de logements en cœur de ville de Cholet (réhabilitation énergétique, adaptation des logements aux personnes à mobilités réduites et au vieillissement de la population, valorisation des façades...).</p> <p>Pour y répondre, une étude pré-opérationnelle sur l'ensemble des volets d'une future OPAH-RU doit être conduite par l'Agglomération du Choletais, collectivité compétente, sur le périmètre du cœur de ville de Cholet.</p> <p>L'étude vise à quantifier les besoins, préciser les objectifs et localiser les secteurs prioritaires d'intervention dans le périmètre du cœur de ville (repérage de l'habitat indigne, dégradé voire très dégradé, analyse de la vacance, de la précarité énergétique, identification et analyse des copropriétés dégradées ou tendant à le devenir, analyse de la qualité des façades...) et ce notamment pour répondre aux enjeux identifiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • réhabilitation des bâtiments, y compris la valorisation des façades, afin que soit renforcée l'attractivité du centre-ville de Cholet ; • lutte contre les logements indignes et/ou dégradés et réduction de la vacance ; • lutte contre la précarité énergétique en prenant en compte les spécificités du bâti ancien du centre-ville ; • adaptation des logements aux personnes à mobilité réduite, aux personnes âgées et aux jeunes ; • mobilisation d'outils coercitifs de résorption de l'habitat insalubre/dégradé sur des secteurs spécifiquement identifiés : la Boule d'Or, la clinique Saint-Luc, et l'ancien cinéma LE REX... <p>Ses conclusions permettront de choisir une stratégie d'intervention en hiérarchisant les actions à engager et de prévoir ainsi les modalités de mise en œuvre (plan d'actions, moyens et calendrier...).</p>
Intervenants	Agglomération du Choletais, Ville de Cholet, Agence Nationale de l'Habitat, Département de Maine-et-Loire
Budget global estimé (provisoire)	60 000 € TTC
Modalité de financement	Agglomération du Choletais ANAH Département de Maine-et-Loire
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> • Recrutement d'un bureau d'études spécialisé • Livraison des études • Rédaction d'une convention d'OPAH RU

Indicateurs résultat	de	<ul style="list-style-type: none"> • Objectif de logements réhabilités / an • Objectif de logements de propriétaires occupants réhabilités / an • Objectif de façades subventionnées / an
-----------------------------	-----------	--

➤ CONTENU DE L'ACTION

Opérations		Calendrier		Budget	
Référence	Nom	Début	Fin	Coût global estimé (provisoire) (€ TTC)	Financement
	Étude pré-opérationnelle OPAH RU	2019	2020	60 000	Agglomération du Choletais ANAH Département de Maine-et-Loire

➤ SIGNATURES

Ville de CHOLET	Agglomération du Choletais	État	Caisse des dépôts	Action Logement	ANAH	Région des Pays de la Loire	Département de Maine-et-Loire
Gilles BOURDOULEIX	Gilles BOURDOULEIX, par délégation John DAVIS				Gilles LEROY		Christian GILLET

